

SOMMAIRE

▪ Informations aux actionnaires	2
▪ Rapport d'activité de l'exercice 2023	5
▪ Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels	25
▪ Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés	60
▪ Ordre du jour et projet de résolutions de l'AGO	95

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

■ Présentation de la SOTUVER

- **Dénomination Sociale** : Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER »
- **Forme juridique** : Société Anonyme
- **Date de Création** : 1963
- **Objet social** : La Société Tunisienne de Verreries est une entreprise de fabrication de verre creux. Elle produit principalement du verre d'emballage pour le conditionnement des produits agroalimentaires, des produits pharmaceutiques et cosmétiques.
- **Date d'introduction en bourse** : décembre 1998
- **Date de délocalisation sur le site de Djebel El Oust** : septembre 2003
Cette délocalisation a permis à l'entreprise d'augmenter sa capacité de production, d'élargir sa gamme, de répondre aux besoins du marché local et de s'ouvrir encore plus à l'international.
- **Dédoublément de la capacité de production** : entrée en production en décembre 2012 du four n°2 de capacité de 150T/J
- **Le Capital Social** : 39 254 475 dinars divisés en 39 254 475 actions de valeur nominale de 1 dinar chacune.
- **Evolution du capital de la SOTUVER** :

Date de l'AGE	Année de réalisation	Nature de l'opération	Évolution du capital		Capital en circulation	
			Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions
15/02/1996	1996	Capital initial			2 738 000	273 800
17/06/1997	1997		342 250	34 225	3 080 250	208 025
09/06/1998	1998		385 030	38 503	3 465 280	346 528
06/10/1998	1998		1 732 640	173 264	5 197 920	519 792
25/06/1999	1999		216 580	21 658	5 414 500	541 450
08/06/2000	2000		496 860	49 686	6 127 940	612 794
11/10/2001	2001	Augmentation du capital par voie de souscription publique	2 022 060	202 206	8 150 000	815 000
12/06/2002	2002	Incorporation de réserves	2 445 000	244 500	10 595 000	1 059 500
12/12/2003	2003	Augmentation en numéraire	2 037 500	203 750	12 632 500	1 263 250
08/06/2010	2010	Diminution de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT		-	12 632 500	12 632 500

10/01/2012	2012	Augmentation en numéraire	631 625	631 625	13 264 125	13 264 125
25/06/2012	2012	Incorporation de réserves	4 278 750	4 278 750	17 542 875	17 542 875
27/06/2013	2013	Incorporation de réserves	2 506 125	2 506 125	20 049 000	20 049 000
27/06/2013	2013	Augmentation en numéraire	267 320	267 320	20 316 320	20 316 320
16/06/2014	2014	Incorporation de réserves	1 486 560	1 486 560	21 802 880	21 802 880
23/06/2015	2015	Incorporation de réserves	1 635 216	1 635 216	23 438 096	23 438 096
06/09/2016	2017	Augmentation en numéraire	1 635 216	1 635 216	25 073 312	25 073 312
14/11/2017	2017	Incorporation de réserves	2 180 288	2 180 288	27 253 600	27 253 600
09/10/2020	2020	Incorporation de réserves	5 961 725	5 961 725	33 215 325	33 215 325
28/07/2022	2022	Incorporation de réserves	6 039 150	6 039 150	39 254 475	39 254 475

Conseil d'administration

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat
Mr. Yahia BAYAH	Lui-même	Président	2021-2023
Mr. Tahar BAYAH	Lui-même	Membre	2021-2023
Mr. Taieb BAYAH	Lui-même	Membre	2021-2023
Mr. Khaled BAYAH	Lui-même	Membre	2023-2025
Mr. Brahim ANANE	Lui-même	Membre	2021-2023
Mr. Hamdene BEN OTHMANE	Lui-même	Membre	2021-2023
CFI	Mr Ali Ismail	Membre	2021-2023
Mr. Abdelaziz RASSAA	Lui-même	Membre	2021-2023

Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
InFirst Auditors Représentée par Monsieur Mohamed TRIKI	Rue du lac Ourmia, Imm miniar, les berges du lac, 1053 Tunis Tel.: + 216 70 294 005 Fax:	2023-2025
AMC Ernst & Young Représentée par Monsieur Fehmi Laourine	EY Building, Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis Tel.: + 216 70 749 111 Fax: + 216 70 749 045	2022-2024

Comité permanent d'audit

Membre	Qualité	Mandat
Monsieur Brahim Anane	Président	2021-2023
Monsieur Taieb Bayahi	Membre	2021-2023
Monsieur Ali Ismaïl	Membre	2021-2023

▪ **Répartition du capital et des droits de vote :**

Le capital social s'élève à la fin de l'exercice 2023 à 39 254 475 DT libérés en totalité et divisés en 39 254 475 actions de valeur nominale de 1 dinar chacune.

La structure du capital s'établit, au 31/12/2023 comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions	Participation en dinars	Taux de Participation
Compagnie Financière d'Investissement (CFI)	26 661 244	26 661 244	67,919%
LLOYD TUNISIEN	4 759 256	4 759 256	12,124%
Public	7 833 975	7 833 975	19,957%
Total	39 254 475	39 254 475	100%

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation, sous réserve de l'application des dispositions légales.

▪ **Conditions d'accès aux assemblées générales**

Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée sans formalité préalable, ils peuvent s'y faire représenter par un mandataire. Le mandataire doit être muni d'un mandat spécial.

Les sociétés sont valablement représentées par leur Président Directeur Général ou Gérant ou par un mandataire spécial.

▪ **Chiffres clés et données sur 5 ans**

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023
Capitaux propres	68 899 981	80 722 622	91 293 957	108 701 675	128 614 666
Actifs immobilisés	65 315 515	78 064 429	81 784 707	81 477 673	102 331 464
Total passifs	69 451 832	85 355 172	105 131 194	129 252 503	148 209 777
Total bilan	138 351 813	166 077 794	196 425 151	237 954 178	276 824 443
Chiffre d'affaires	96 612 055	90 914 649	104 902 769	156 198 849	165 986 659
Taux de croissance	3%	-6%	15%	49%	6%
Résultat d'exploitation	16 824 350	16 446 683	26 217 798	38 922 742	44 914 238
Résultat net	12 046 616	16 296 691	20 044 010	30 881 821	38 191 627

ACTIVITE 2023

I. VOLET COMMERCIAL

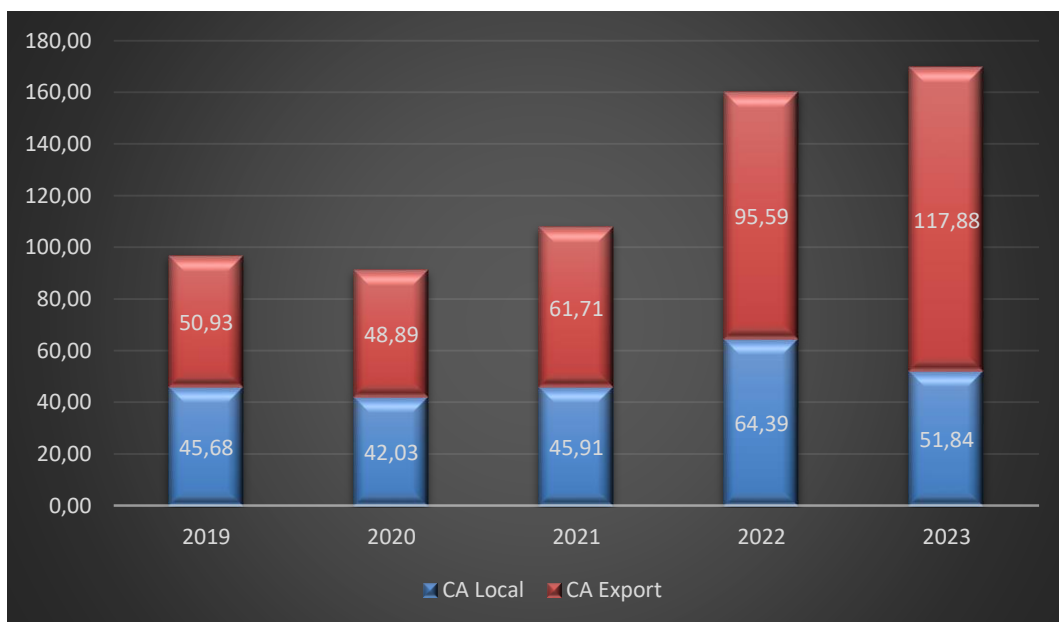
La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) a clôturé l'année 2023 avec un chiffre d'affaires de **169,713 millions de dinars**, affichant une hausse de 6% par rapport à 2022. Cette performance est principalement attribuable à la dynamique des ventes à l'export, qui ont enregistré une progression de 23% pour atteindre **117,877 millions de dinars** au 31 décembre 2023.

Malgré un contexte géopolitique international défavorable et un repli de la consommation en Europe, la SOTUVER a su saisir les opportunités en s'ouvrant à de nouveaux marchés et en développant de nouveaux produits. Cette stratégie offensive a permis à l'entreprise de compenser le recul de 19% des ventes sur le marché local.

Grâce à ses excellentes performances à l'export, qui représentent 73% du chiffre d'affaires global, la SOTUVER se positionne comme une entreprise résolument tournée vers l'international. Cette orientation stratégique lui permet de diversifier ses débouchés et à s'adapter à un environnement économique en constante évolution.

L'année 2024 s'annonce prometteuse pour la SOTUVER. Forte de ses solides fondamentaux et de sa stratégie de développement ambitieuse, l'entreprise est bien placée pour poursuivre sa croissance et consolider sa position sur l'ensemble des marchés qu'elle dessert.

Chiffre d'affaires par marché en MTND



II. VOLET TECHNIQUE

L'année 2023 a été marquée par une légère baisse du tirage brut de SOTUVER, qui a atteint 102 577 tonnes contre 108 170 tonnes en 2022, soit un recul de 2%.

Le rendement moyen a connu une diminution de 2,63 points pour se situer à 79.01% au 31 décembre 2023.

En conséquence, la production nette globale est passée de 88 310 tonnes en 2022 à 81 044 tonnes en 2023 soit un recul de 8%. Cette baisse s'explique principalement par l'arrivée du four 2 à sa fin de vie.

Cependant, SOTUVER a pris des mesures fortes pour remédier à cette situation, notamment en investissant dans un nouveau four. Ces investissements permettront à l'entreprise de retrouver sa capacité de production habituelle et de poursuivre sa croissance dans les années à venir.

III. INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés en 2023 s'élèvent à **29,586** millions de dinars et portent principalement sur l'acquisition des nouveaux matériels et la rénovation de l'outil de production pour une valeur de **13,323** millions de dinars, et le rachat d'une partie des actions de sa filiale SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) pour une somme de **15,780** millions de dinars. La part de SOTUVER dans le capital de SGI devient en conséquence 30% contre un taux de 11% lors de la constitution de la société.

IV. VOLET RESSOURCES HUMAINES

1. Effectif

L'année 2023 a été marquée par une évolution positive de l'effectif et de l'encadrement chez SOTUVER. L'entreprise a enregistré une augmentation de 42 collaborateurs pour atteindre un effectif global de 433 personnes, contre 391 en 2022. Cette hausse de 10,7% traduit le dynamisme de l'entreprise et son besoin croissant de compétences pour soutenir sa croissance.

Le taux d'encadrement est ainsi passé de 24% en 2022 à 28% en 2023, soit une hausse de 4 points.

	2023
Nombre de Cadres	122
Effectif Total	433
Taux d'encadrement	28%

2. Masse salariale

Si l'année 2023 a été marquée par une augmentation des effectifs chez SOTUVER, la masse salariale de l'entreprise a connu une baisse de 4%, passant de 15,350 MTND en 2022 à 14,786 MTND en 2023.

Cette diminution s'explique principalement par l'effet de synergie entre SOTUVER et sa filiale SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) suite à l'optimisation de la gestion des ressources humaines.

Cette stratégie permet à l'entreprise de gagner en efficacité et en compétitivité tout en préservant la motivation et le bien-être de ses collaborateurs.

3. Accidents de travail

	2022	2023
Accidents de travail	27	35
Evolution	0%	30%
Taux de Fréquence	28	48
jours perdus	448	570
Evolution	36%	27%
Taux de gravité	0,45	0,78

L'année 2023 a connu un accroissement du nombre d'accidents du travail chez SOTUVER, passant de 27 en 2022 à 35. Cette hausse des accidents s'est traduite par une augmentation du taux de fréquence et du taux de gravité des incidents.

Malgré des chiffres inférieurs aux normes observées dans des secteurs similaires en Tunisie, SOTUVER prend cette situation très au sérieux et considère qu'elle met en lumière la nécessité de renforcer ses mesures préventives et de redoubler d'efforts pour promouvoir une culture de sécurité au sein de l'organisation.

Consciente de ses responsabilités vis-à-vis de ses employés, SOTUVER a mis en place un certain nombre d'initiatives visant à améliorer la sécurité au travail.

Ces initiatives incluent :

- **Renforcement de la formation et de la sensibilisation à la sécurité** : L'entreprise propose des formations régulières à ses employés sur les risques professionnels et les pratiques de travail sécurisées.
- **Amélioration des conditions de travail** : SOTUVER investit dans l'amélioration des conditions de travail sur ses sites, en veillant à ce que les équipements soient en bon état et que les environnements de travail soient sûrs et ergonomiques.
- **Développement d'une culture de sécurité positive** : L'entreprise encourage une culture de sécurité positive où les employés se sentent à l'aise pour signaler les problèmes de sécurité et proposer des améliorations.

SOTUVER est convaincue que la création d'une culture de sécurité forte est essentielle pour prévenir les accidents du travail et garantir le bien-être de ses employés. L'entreprise continuera à déployer des efforts importants pour renforcer ses mesures préventives, promouvoir une culture de sécurité positive et atteindre son objectif de zéro accident.

4. Gestion de la formation

En 2023, SOTUVER a poursuivi son engagement fort en faveur du développement des compétences de ses ressources humaines. L'entreprise a mené des actions de formation ambitieuses touchant toutes les catégories socio-professionnelles, des cadres aux agents de maîtrise.

Ces formations ont couvert un large éventail de thématiques, répondant ainsi aux besoins spécifiques de chaque catégorie de collaborateurs. Les cadres ont pu bénéficier de formations managériales et linguistiques, tandis que les agents de maîtrise ont suivi des formations techniques approfondies dans leurs domaines d'expertise.

Le taux de participation global des collaborateurs dans les formations a atteint 60%, avec une forte implication des cadres en particulier. Ce succès témoigne de l'adhésion des collaborateurs à la stratégie de l'entreprise et de leur volonté de se perfectionner.

La stratégie de formation de SOTUVER se caractérise par un choix affirmé de privilégier les formations en mode intra-entreprise. En effet, 65% des formations ont été réalisées en interne, contre 35% en mode inter-entreprises pour un total de 912 jours-hommes.

V. POLITIQUE RSE

Intégrée au cœur de la stratégie de SOTUVER ces dernières années, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) s'impose désormais comme un pilier fondamental de notre chaîne de valeur. Guidés par l'ambition de renforcer notre position d'entreprise citoyenne, nous nous engageons à minimiser notre empreinte environnementale tout en maximisant les retombées sociales et économiques pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Actions sociétales

- Durant le mois sacré de Ramadan, en collaboration avec la délégation locale, SOTUVER a mené une action solidaire visant à soutenir les familles les plus démunies des régions de Bir Mchergua et Djebel Oust. L'entreprise a offert des couffins alimentaires et des dons en nature, apportant ainsi une aide précieuse à ces populations fragilisées.
- Dans le cadre de son engagement sociétal, SOTUVER a également fait un don au comité de la solidarité sociale du gouvernorat de Zaghouan. Ce don, réalisé à l'occasion de la rentrée scolaire et de la fête de l'Aid El Kébir, contribuera à soutenir les familles nécessiteuses et à leur permettre de célébrer ces événements importants dans des conditions dignes.

Action environnementale :

- La SOTUVER a activement participé au **forum international de la RSE**. Lors de cet événement, nous avons eu l'honneur de contribuer au panel consacré à l'économie circulaire en partageant notre expérience dans le domaine de la valorisation des déchets de verre.

Actions sociales :

- Durant le mois de Ramadan, des repas de rupture de jeûne ont été organisés pour l'ensemble du personnel posté.
- La cérémonie des employés modèles a été célébrée, mettant en avant les contributions exceptionnelles de certains membres du personnel.

- L'équipe de football de la SOTUVER a adhéré à la fédération nationale du sport et travail et s'est lancée dans le championnat national PRO LEAGUE.
- En collaboration avec l'inspection de médecine du travail et le groupement de médecine de travail de Zaghouan, une journée de dépistage du cancer du sein a été organisée au profit des salariées de l'entreprise dans le cadre d'Octobre Rose.
- Les élections des membres du syndicat de base et de la commission paritaire au sein de la SOTUVER se sont déroulées sous la supervision du bureau régional de l'UGTT de Zaghouan.

Ouverture sur le monde académique

- Dans le cadre de son engagement à promouvoir l'éducation et la formation des jeunes talents, la SOTUVER a organisé des visites d'entreprises pour quatre établissements universitaires. Ces visites ont permis aux futurs ingénieurs et techniciens de découvrir les différentes facettes de l'entreprise et de se familiariser avec les processus de production et de gestion.
- Soucieuse de contribuer à l'épanouissement des étudiants et à leur préparation à la vie professionnelle, la SOTUVER a encadré 13 projets de fin d'études (PFE) et 62 stages de techniciens. Ces expériences pratiques ont permis aux étudiants d'appliquer leurs connaissances théoriques et de développer leurs compétences professionnelles dans un environnement réel.
- Désireuse de renforcer ses liens avec les institutions d'enseignement supérieur et de promouvoir ses opportunités d'emploi, la SOTUVER a participé aux forums JOB-FAIR de l'ENIT, de la MSB et de l'IHEC. Ces événements ont permis à l'entreprise de rencontrer des étudiants talentueux et de leur présenter ses offres d'emploi.
- Dans le cadre de son engagement à soutenir la formation des futurs ingénieurs, la SOTUVER a activement participé à la semaine d'ouverture de l'École Nationale d'Ingénieurs de Tunis (ENIT). Cette semaine a réuni des étudiants de deuxième année de toutes les spécialités pour leur offrir un programme riche en enseignements et en découvertes.

La SOTUVER a saisi cette occasion pour présenter ses activités, ses réalisations et ses perspectives d'avenir aux étudiants.

Mobilisation autour de la vision, des missions et des valeurs

En 2023, la SOTUVER a mené une démarche ambitieuse de déploiement de sa vision, de ses missions et de ses valeurs auprès de l'ensemble de ses collaborateurs. Pour ce faire, l'entreprise a fait appel à un cabinet spécialisé et a organisé 8 actions de team building : 3 pour l'encadrement et 5 pour le personnel de maîtrise et d'exécution.

Plus de 80% des salariés ont participé à ces actions, qui ont permis de créer une dynamique collective forte autour des valeurs fondamentales de l'entreprise. Les ateliers et les activités organisés ont favorisé une meilleure compréhension de la vision et des missions de la SOTUVER, ainsi qu'une appropriation concrète des valeurs par chaque collaborateur.

Ce déploiement collectif a été un véritable succès, permettant de renforcer la cohésion des équipes, d'améliorer la communication interne et de créer un environnement de travail plus motivant et performant. La SOTUVER est convaincue que l'adhésion de tous à sa vision, ses missions et ses valeurs est un facteur clé de sa réussite future.

VI. VOLET COLLECTE DU CALCIN

L'année 2023 a été marquée par une progression remarquable de nos efforts en matière de collecte du calcin. En effet, nous avons enregistré une augmentation de 30% de la quantité collectée par rapport à 2022. Cette performance exceptionnelle témoigne de notre engagement sans faille dans la préservation de l'environnement et de notre volonté d'ancrer le recyclage au cœur de nos actions.

Forts de nos succès passés, nous sommes déterminés à poursuivre notre dynamique en 2024 en déployant une stratégie ambitieuse axée sur les axes suivants :

- **Étendre notre présence sur l'ensemble du territoire** : Nous visons à étendre notre couverture géographique afin de desservir davantage de régions et d'offrir à un plus grand nombre de citoyens la possibilité de se débarrasser de leurs déchets de manière responsable.
- **Multiplier les partenariats avec les CHR (Cafés, Hôtels et Restaurants) et les municipalités** : Nous sommes convaincus que la collaboration est la clé d'une gestion efficace des déchets. C'est pourquoi nous continuerons à nouer des

partenariats avec les restaurants, les cafés, les hôtels et les collectivités locales afin d'optimiser la collecte et le recyclage du calcin dans ces secteurs clés.

- **Renforcer la coopération avec les agences et les organismes publics** : Nous travaillons en étroite collaboration avec les agences gouvernementales et les organisations environnementales afin de partager nos meilleures pratiques, d'harmoniser les réglementations et de promouvoir des initiatives conjointes en faveur du recyclage.
- **Intensifier la sensibilisation sur les bienfaits du recyclage du verre** : Nous accordons une attention particulière à la valorisation du verre, un matériau recyclable à l'infini. À travers des campagnes de sensibilisation et des actions pédagogiques, nous visons à inciter le public à adopter des gestes éco-responsables vis-à-vis de ce matériau précieux.

Notre engagement envers une gestion durable du calcin est indéfectible. En conjuguant nos efforts à ceux de nos partenaires et en sensibilisant le public, nous sommes convaincus de pouvoir contribuer à un avenir plus vert et plus responsable pour tous.

VII. SYSTEME D'INFORMATION

Le système d'information (SI) de SOTUVER joue un rôle crucial dans le développement continu de l'entreprise. En 2023, la stratégie de mise à niveau du SI s'est concentrée sur trois axes principaux : la réingénierie des flux existants, la migration vers une nouvelle version de l'ERP et le renforcement de la sécurité des données.

▪ **Réingénierie des flux existants :**

L'automatisation des tâches et la structuration des processus ont permis d'optimiser l'efficacité et la productivité des collaborateurs. Cette approche méthodique a conduit à une meilleure organisation du travail et à une réduction des erreurs.

▪ **Migration vers QAD EE :**

L'adoption de la nouvelle version de l'ERP QAD EE, effective depuis le 1er mai 2023, offre des fonctionnalités avancées et une ergonomie améliorée. Cette migration permet à

SOTUVER de bénéficier des dernières technologies en matière de gestion d'entreprise et de renforcer ses capacités opérationnelles.

▪ **Renforcement de la sécurité des données :**

La mise en place d'un Data Center doté de technologies de pointe et d'un niveau de sécurité élevé garantit la protection des données sensibles de l'entreprise. Cette mesure essentielle permet de prévenir les cyberattaques et de préserver la confidentialité des informations stratégiques.

En conclusion, la stratégie de mise à niveau du SI de SOTUVER en 2023 démontre l'engagement de l'entreprise à adopter les technologies digitales les plus performantes. Cette transformation digitale contribue à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, à la prise de décision éclairée et à la protection des données stratégiques. SOTUVER se positionne ainsi comme une entreprise moderne et compétitive, prête à relever les défis du futur.

VIII. CONTROLE INTERNE

Les actions réalisées en 2023 portent principalement sur :

- Le suivi et la vérification des réalisations des recommandations des commissaires aux comptes et du comité d'audit
- La planification et la mise en œuvre des programmes d'audit qui couvrent la totalité des fonctions de gestion
- La mise en place des instructions et des orientations stratégiques fixées par la direction générale
- La participation aux travaux des inventaires de fin d'année

IX. SYSTEME DE MANAGEMENT

Au niveau du Système de Management, l'année 2023 a été marquée par :

- Le succès de l'audit de suivi du Système de Management intégré ISO 9001 version 2015 (qualité), ISO 14001 version 2015 (environnement) et ISO 50001 version 2018 (énergie)
- Le succès de l'audit de renouvellement FSSC 22000 (protocole 5.1)



Certificat

Certificate

N° 2017/77120.5

Page 1 / 1

AFQA AFNOR INTERNATIONAL certifie que le système de management mis en place par :
AFQA AFNOR INTERNATIONAL certifies that the management system implemented by:

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

pour les activités suivantes :
for the following activities:

DEVELOPPEMENT, FABRICATION ET IMPRESSION SERIGRAPHIQUE
D'ARTICLES D'EMBALLAGE EN VERRE SODOCALCIQUE « ONE WAY »
OU RETOURNABLES DESTINES A L'EMBALLAGE ALIMENTAIRE.

DEVELOPMENT, MANUFACTURING AND SCREEN PRINTING
OF ONE-WAY OR RETURNABLE SODA-LIME GLASS ITEMS
INTENDED FOR FOOD PACKAGING.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Zone Industrielle Djbel Oust, Route de Zaghouan 1111 BIR MCHERGA TUNISIE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-11-08

Jusqu'au
until

2026-10-19

Administrateur d'AFQA AFNOR INTERNATIONAL
Administrator of AFQA AFNOR INTERNATIONAL

M. Augereau-Landaïs
M. AUGEREAU-LANDAÏS



Flasher ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat



Certificat

Certificate

N° 2011/40874.4

Page 1 / 1

AFQA AFNOR INTERNATIONAL certifie que le système de management mis en place par :
AFQA AFNOR INTERNATIONAL certifies that the management system implemented by:

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

pour les activités suivantes :
for the following activities:

DEVELOPPEMENT, FABRICATION ET IMPRESSION SERIGRAPHIQUE
D'ARTICLES D'EMBALLAGE EN VERRE SODOCALCIQUE « ONE WAY »
OU RETOURNABLES DESTINES A L'EMBALLAGE ALIMENTAIRE.

DEVELOPMENT, MANUFACTURING AND SCREEN PRINTING
OF ONE-WAY OR RETURNABLE SODA-LIME GLASS ITEMS
INTENDED FOR FOOD PACKAGING.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Zone Industrielle Djbel Oust, Route de Zaghouan 1111 BIR MCHERGA TUNISIE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-11-08

Jusqu'au
until

2026-10-19

Administrateur d'AFQA AFNOR INTERNATIONAL
Administrator of AFQA AFNOR INTERNATIONAL

M. Augereau-Landaïs
M. AUGEREAU-LANDAÏS



Flasher ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat



Certificat

Certificate

N° 2017/77113.4

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

pour les activités suivantes :
for the following activities:

DEVELOPPEMENT, FABRICATION ET IMPRESSION SERIGRAPHIQUE
D'ARTICLES D'EMBALLAGE EN VERRE SODOCALCIQUE « ONE WAY »
OU RETOURNABLES DESTINES A L'EMBALLAGE ALIMENTAIRE.

DEVELOPMENT, MANUFACTURING AND SCREEN PRINTING
OF ONE-WAY OR RETURNABLE SODA-LIME GLASS ITEMS
INTENDED FOR FOOD PACKAGING.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 50001 : 2018

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Zone Industrielle Djbel Oust, Route de Zaghouan 1111 BIR MCHERGA TUNISIE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-12-12

Jusqu'au
Until

2026-10-19

Julien NIZRI
Julien NIZRI

Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Flasher ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat



Certificat

Certificate

Certificat n° 2024/109146.1



AFNOR Certification certifie que le système de management de la sécurité des denrées alimentaires
mis en place par :

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

sur les sites suivants :
Zone Industrielle Djbel Oust, Route de Zaghouan 1111 BIR MCHERGA TUNISIE

COID : TUN-1-9591-496581

pour les activités suivantes :

DÉVELOPPEMENT, FABRICATION ET IMPRESSION SÉRIGRAPHIQUE (OU NON) D'ARTICLES
D'EMBALLAGE EN VERRE SODOCALCIQUE ONE WAY OU RETOURNABLES DESTINÉS À L'EMBALLAGE
ALIMENTAIRE.
(Catégorie : I : Production d'emballages destinés aux denrées alimentaires et de matériaux d'emballage)

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :

FSSC 22000 (version 5.1 - Novembre 2020)

Protocole de certification des systèmes de sécurité des denrées alimentaires composé des éléments suivants : FISO
22000:2018, FISO/FS 22002-4 : 2013 et les exigences additionnelles du référentiel FSSC 22000 (version 5.1 - Novembre
2020).

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur la base de données des sites certifiés FSSC 22000
disponible à l'adresse www.fssc.com.

Date de certification initiale : 2024-05-07
Date de décision : 2024-05-07
Date d'émission : 2024-05-15
Date d'expiration : 2027-05-06



Flasher ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Julien NIZRI
Julien NIZRI

Directeur Général d'AFNOR Certification



X. VOLET FINANCIER

Malgré un contexte géopolitique mondial complexe, les ratios de gestion de l'entreprise pour l'exercice 2023 affichent une nette amélioration par rapport à l'année précédente. Ce résultat positif est présenté dans le tableau ci-dessous :

Libellée	2019	2020	2021	2022	2023	Var 23/22
Chiffre d'affaires	96 612 055	90 914 649	104 902 769	156 198 849	165 986 659	6%
Chiffre d'affaires local	45 677 695	42 029 138	35 343 260	63 077 034	49 758 538	-21%
Chiffre d'affaires étranger	50 934 360	48 885 511	69 559 509	93 121 815	116 228 121	25%
Produits d'exploitation	98 421 855	92 250 727	107 804 675	160 374 947	170 467 032	6%
Variation des stocks des produits finis	-4 241 161	2 913 976	2 161 112	-9 128 895	4 297 152	-147%
Production	94 180 694	95 164 703	109 965 786	151 246 052	174 764 184	16%
Achats consommés	51 659 688	48 599 423	53 651 935	73 846 180	86 243 719	17%
Marge sur coût de matière	42 521 006	46 565 280	56 313 852	77 399 872	88 520 466	14%
Taux de marge brute	44%	51%	54%	50%	53%	+3 Points
Autres charges d'exploitation	6 608 573	7 658 073	7 681 659	12 246 915	15 337 596	25%
Valeur Ajoutée	35 912 433	38 907 207	48 632 193	65 152 957	73 182 870	12%
Frais de personnel	9 496 379	11 072 888	12 636 672	15 349 601	14 786 196	-4%
EBITDA	26 416 054	27 834 319	35 995 521	49 803 356	58 396 673	17%
Marge d'EBITDA	27%	31%	34%	32%	35%	+3 Points
Dotations aux provisions	1 004 117	1 485 623	243 596	2 105 145	5 212 790	148%
Dotations aux amortissements	8 587 588	9 902 012	9 534 127	8 775 469	8 269 645	-6%
Résultat d'exploitation	16 824 349	16 446 684	26 217 798	38 922 742	44 914 238	15%
Marge opérationnelle	17%	18%	25%	25%	27%	+2 Points
Autres gains	255 537	6 042 390	649 798	151 258	3 394 784	2144%
Autres Pertes	102 518	87 277	502 088	60 014	538 160	797%
Charges financières nettes	4 791 544	5 140 826	5 920 513	6 690 159	10 157 563	52%
Produits financiers	304 041	289 634	1 276 189	2 289 398	6 139 679	168%
Résultat des activités ordinaires avant impôt	12 489 866	17 550 605	21 721 184	34 613 226	43 752 979	26%
IS	443 250	1 253 913	1 677 174	3 731 405	5 561 351	49%
Résultat net	12 046 616	16 296 692	20 044 010	30 881 821	38 191 628	24%
Marge nette	12%	18%	19%	20%	23%	+3 Points

Cette performance remarquable témoigne de la résilience et de la solidité de l'entreprise face aux défis rencontrés.

▪ **Marge brute**

Cet indicateur a connu une augmentation remarquable de **14%** en 2023, atteignant **88 520 466 DT** contre 77 399 872 DT en 2022. Le taux de marge brute, quant à lui, a progressé de 3 points pour s'établir à 53% en 2023.

▪ **Valeur ajoutée**

La valeur ajoutée a affiché une hausse de **12%** passant de 65 152 957 DT en 2022 à **73 182 870 DT** en 2023.

▪ **EBITDA**

L'EBITDA a affiché une importante hausse de **17%** par rapport à 2022 (**58 396 673 DT** contre 49 803 356 DT).

▪ **Résultat net**

La SOTUVER a clôturé l'exercice avec un résultat net de **38 191 628 DT** contre 30 881 821 DT en 2022 soit une augmentation de **24%**.

Cette hausse significative du résultat net témoigne de la solidité financière de l'entreprise et de sa capacité à générer des profits.

En conclusion, les ratios de gestion de l'exercice 2023 sont très encourageants et confirment la bonne santé financière de l'entreprise.

1. Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années :

1.1 Evolution des fonds propres

Libellé						En DT
	2019	2020	2021	2022	2023	Var (23/22)
Capital Social	27 253 600	33 215 325	33 215 325	39 254 475	39 254 475	0%
primes d'émission	11 395 878	7 660 803	7 660 803	7 643 687	7 643 687	0%
Réserves	4 584 038	3 597 759	10 239 887	7 974 077	8 633 785	8%
Résultats reportés	12 385 440	19 117 366	19 529 629	22 535 208	34 544 685	53%
Subvention d'investissement	1 234 410	834 677	604 303	412 407	346 406	-16%
Capitaux propres avant résultat	56 853 366	64 425 930	71 249 947	77 819 854	90 423 038	16%
Résultat de l'exercice	12 046 616	16 296 691	20 044 010	30 881 821	38 191 627	24%
Capitaux propres avant affectation	68 899 981	80 722 621	91 293 957	108 701 675	128 614 665	18%
Total bilan	138 351 813	166 077 794	196 425 151	237 954 178	276 824 443	16%
Fonds propres/Total bilan	49,80%	48,61%	46,48%	45,68%	46,46%	+1 Point

- Le tableau ci-dessus montre une nette amélioration des fonds propres passant de 108 701 675 DT en 2022 à **128 614 665 DT** en 2023 soit **+18%**.

1.2 Distribution de dividendes

Libellée						<i>En DT</i>
	2019	2020	2021	2022	2023	Var (23/22)
Résultat net	12 046 616	16 296 691	20 044 010	30 881 821	38 191 627	24%
Nombre d'actions	27 253 600	27 253 600	33 215 325	33 215 325	39 254 475	18%
Valeur nominale/action	1	1	1	1	1	0%
Dividendes distribuées	6 813 400	8 176 080	13 286 130	18 268 429	21 589 961	18%
Dividende/action	0,25	0,34	0,4	0,55	0,55	0%
% des dividendes distribués	25%	34%	40%	55%	55%	0%
PER= valeur de l'action/Bce par action	18,89	11,41	12,13	15,82	21,82	38%

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution de 550 millimes par action soit 55% du nominal.

2. Indicateurs spécifiques :

Libellée						<i>En DT</i>
	2019	2020	2021	2022	2023	Var (23/22)
Chiffre d'affaires local	45 677 695	42 029 138	35 343 260	63 077 034	49 758 538	-21%
Chiffre d'affaires à l'export	50 934 360	48 885 511	69 559 509	93 121 815	116 228 121	25%
Autres revenus	1 809 800	1 336 078	2 901 905	3 984 203	4 480 373	12%
Total des revenus	98 421 855	92 250 727	107 804 674	160 183 052	170 467 032	6%
Production en valeur	94 180 694	95 164 703	109 965 786	151 246 052	174 764 184	16%
Investissement	23 764 180	19 961 486	13 312 094	13 545 519	29 585 726	118%
Investissement corporel et incorporel	23 308 495	13 690 363	11 254 707	13 047 043	13 323 374	2%
Investissement Financier	455 685	6 271 123	2 057 387	498 476	16 262 352	3162%

XI. Changement des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers

Les méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers furent et sont toujours conformes aux rubriques suivantes :

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N°

96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

XII. PARTICIPATION

Les titres de participation s'élèvent au 31 décembre 2023 à 24 475 039 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2023	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2023	% de détention
SOTUVER GLASS INDUSTRIE	23 388 900	0	23 388 900	34%
SVT	1 000 000	0	1 000 000	50%
MARINAJERBA	190 730	-104 592	86 139	2,14%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-120 000	0	80%
ADRIAVETRO	27 462	-27 462	0	75%
NSD	12 500	-12 500	0	12,50%
Total	24 739 592	-264 553	24 475 039	

▪ **Activité des sociétés dont elle assure le contrôle**

- ✓ Société « Vetro Mediterraneo » Sarl est une société de commerce international créée en décembre 2014 ayant pour objet la commercialisation à l'export des emballages en verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenue à concurrence de 80% par la Sotuver
- ✓ ADRIAVETRO est une société commerciale créée en Février 2017 en Italie dans la région des Abruzzes, en partenariat avec Mr Vincezo MARCANTONIO de nationalité italienne. L'activité de la société est la distribution des produits de SOTUVER (bouteilles de vin, huiles, eaux minérales...). Son capital s'élève à 15 000 € détenue à concurrence de 75% par la Sotuver
- ✓ SOTUVER GLASS INDUSTRIE SA est une société partiellement exportatrice, créée en 2020 spécialisée dans l'industrie du verre creux. Son capital s'élève à 68 000 000 DT détenue à concurrence de 30% par la Sotuver, le reste est détenu par LLOYD et par des Sicars.
- ✓ SOCIETE SABLE VERRIERS DE TUNISIE « SVT » SA est une société d'exploitation et de traitement de sable créée en 2017, son capital s'élève à 2 000 000 DT détenue à concurrence de 50% par la Sotuver.

XIII. EVOLUTION DU COURS EN BOURSE

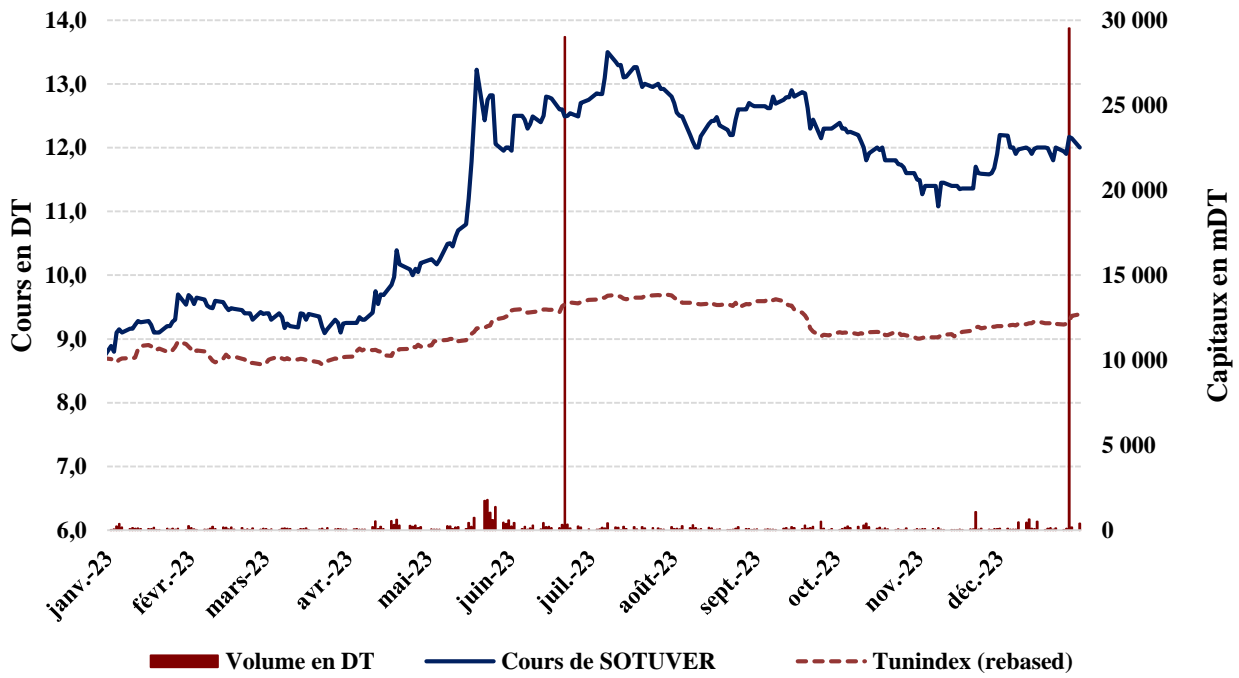
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nominal (DT)	1	1	1	1	1	1
Nombre d'actions	27 253 600	27 253 600	33 215 325	33 215 325	39 254 475	39 254 475
Cours de clôture (DT)	8,700	8,350	6,980	7,320	8,700	12,000
Plus haut de la période (DT)	8,930	10,800	8,590	7,560	9,920	13,500
Plus bas de la période (DT)	4,550	5,580	5,580	6,360	6,950	8,800
Capitalisation boursière (MDT)	237,110	227,570	231,840	243,136	341,514	471,054
Div./action (DT)	0,300	0,150	0,340	0,400	0,550	0,550

En 2023, l'action SOTUVER a connu une évolution positive sur le marché boursier. L'année a débuté avec un cours de 8,890 dinars, pour ensuite atteindre un pic de 13,500 dinars le 7 juillet 2023 pour clôturer l'année à 12,000 dinars.

La capitalisation boursière de l'entreprise a connu une progression remarquable de 38%, passant de 341,514 MTND en 2022 à 471,054 MTND en 2023.

Le titre SOTUVER a réalisé une performance de 44,25% contre une hausse de 7,9% pour l'indice du marché.

Evolution du cours boursier de la SOTUVER en 2023



XIV. Les événements importants entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

▪ Indicateurs d'activité du 1er trimestre 2024

Unité : 1000 DT

Indicateurs	Unité	1er trimestre			2023
		2024	2023	Var	
Revenus	1 000 dinars	27 220	36 929	-26%	169 713
Marché local		10 495	16 677	-37%	51 836
Marché export		16 725	20 252	-17%	117 877
Production		30 112	36 766	-18%	173 709
Structure de l'endettement		113 035	83 445	35%	105 437
DMLT		63 379	41 426	53%	55 099
DCT		49 656	42 019	18%	50 338
Placements & liquidités		70 357	69 915	1%	66 550
Investissement		5 416	2 848	90%	27 640
Investissement Matériel		5 416	2 848	90%	11 861
Investissement Financier					15 779

Commentaires sur les indicateurs :

Revenus :

La SOTUVER a réalisé un chiffre d'affaires de **27,220** millions de dinars sur le premier trimestre de l'année, contre **36,929** millions de dinars au cours de la même période de l'année 2023, soit une baisse de 26%.

Sur le marché local, les ventes ont atteint **10,495** millions de dinars contre **16,677** millions de dinars en 2023, soit un recul de 37%.

A l'export, les ventes ont enregistré aussi une régression de 17% pour se situer à **16,725** millions de dinars.

Cette baisse est planifiée conformément à la programmation de la production et elle sera rattrapée au cours du reste de l'année.

Notons que les ventes à destination des marchés extérieurs dépassent 61% du chiffre d'affaires global, ce qui permet à la SOTUVER de conserver son statut d'entreprise majoritairement exportatrice.

Valeur de la production :

La valeur de la production a atteint **30,112** millions de dinars au 31 mars 2024 contre 36,766 millions au premier trimestre 2023, soit une diminution de **18%**.

Endettement :

L'endettement global a connu une hausse de 7% passant de **105,437** millions de dinars au 31/12/2023 à **113,035** millions de dinars au 31 mars 2024. Comparée au chiffre arrêté au premier trimestre 2023, cet indicateur a enregistré une augmentation de 35%. Cette évolution s'explique principalement par la hausse du besoin en fond de roulement (une valeur de la production supérieure au chiffres d'affaires) et le financement des investissements liés à la rénovation de l'outil de production.

Les placements et liquidités ont légèrement augmenté de 1% à la fin de la période pour s'établir à **70,357** millions de dinars contre **69,915** millions de dinars au 31/03/2023. Cette légère augmentation est encourageante et montre que l'entreprise dispose de ressources financières disponibles pour faire face à ses besoins à court terme.

En conséquence, l'endettement net est passé de **13,530** millions de dinars au premier trimestre 2023 à **42,678** millions de dinars au 31 mars 2024.

Investissements :

Les investissements réalisés au cours de ce premier trimestre s'élèvent à **5,416** millions de dinars et portent principalement sur l'acquisition des nouveaux matériels et la rénovation de l'outil de production qui visent à améliorer l'efficacité et la compétitivité de l'entreprise.

XV. EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 Décembre 2023 une valeur de 128 614 666 DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 Décembre 2022 et le 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserves spécial d'investissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2021 avant affectation	33 215 325	3 321 531	696 322	19 529 628	6 022 034	604 303	200 000	7 660 803	20 044 010	91 293 957
Affectation résultat de l'exercice 2021	-	-	-	16 291 710	3 752 300	-	-	-	(20 044 010)	-
Fond social	-	-	3 923	-	-	-	-	-	-	3 923
Distribution de dividendes	-	-	-	(13 286 130)	-	-	-	-	-	(13 286 130)
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(191 896)	-	-	-	(191 896)
Augmentation du capital (*)	6 039 150	-	-	-	(6 022 034)	-	-	(17 116)	-	0
Résultat 31/12/2022	-	-	-	-	-	-	-	-	30 881 821	30 881 821
Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation	39 254 475	3 321 531	700 245	22 535 208	3 752 300	412 407	200 000	7 643 687	30 881 821	108 701 675
Affectation résultat de l'exercice 2022	-	603 915	-	30 277 906	-	-	-	-	(30 881 821)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(18 268 429)	-	-	-	-	-	(18 268 429)
Fond social	-	-	55 793	-	-	-	-	-	-	55 793
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(66 001)	-	-	-	(66 001)
Résultat 31/12/2023	-	-	-	-	-	-	-	-	38 191 627	38 191 627
Capitaux propres au 31/12/2023 avant affectation	39 254 475	3 925 446	756 039	34 544 685	3 752 300	346 406	200 000	7 643 687	38 191 627	128 614 666

(*) Augmentation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022, pour porter le capital de la société à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et le reste par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1^{er} janvier 2023.

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »

RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice Clos le 31 Décembre 2023

Mai 2024



SOMMAIRE

RAPPORT GENERAL	27
RAPPORT SPECIAL	32
ETATS FINANCIERS	36

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER » RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 Juin 2022 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **128 614 666 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **38 191 627 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 Décembre 2023 pour une valeur nette de 49 648 471 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 18% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

3.2 Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élèvent à 165 986 659 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;

- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 24 Mai 2024

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Fehmi Laourine

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER » RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 :

i) Conventions conclues en 2023

1. Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a signé avec la société « LLOYD TUNISIEN », ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER SA », un contrat portant sur l'acquisition de 999 000 actions détenues par cette dernière au capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 5 994 000 DT, soit 6 Dinars par action (Valeur nominale de 5 DT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration en date de 15 Décembre 2023.

2. Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a signé avec sa filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » une convention ayant pour objet la mise à disposition de personnel, la refacturation de la quote-part des charges de personnel commun, des frais de transport et de la restauration.

Les produits facturés par la société « SOTUVER SA » à la société « SGI » au titre de cette convention s'élèvent en 2023 à 2 430 689 DT (TTC). Les produits non encore facturés et constatés en produits à recevoir s'élèvent à 2 751 737 DT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration en date de 27 Janvier 2023.

ii) Autres opérations réalisées en 2023

1. Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des matières premières, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 1 086 523 DT. Le solde débiteur de la société « SGI » relatif à cette opération s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 054 697 DT.
2. Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des produits finis pour un montant (TTC) de 184 574 DT qui n'a pas été réglée au 31 Décembre 2023.
3. Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a facturé à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » une quote-part de consommation de carburant pour un montant (TTC) de 22 896 DT qui a été réglé en 2023.

4. Au cours de l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a comptabilisé un produit à recevoir au titre de la mise à disposition des moules au profit de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant (TTC) de 752 920 DT.
5. Au cours de l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a réglé diverses dépenses pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant (TTC) de 439 235 DT qui n'a pas été remboursé au 31 Décembre 2023.
6. Au cours de l'exercice 2023, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » des produits finis pour un montant (TTC) de 5 708 913 DT. La dette de la société « SOTUVER SA » envers la société « SGI » au titre de cette opération s'élève au 31 Décembre 2023 à 608 328 DT.
7. Au cours de l'exercice 2023, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » une mise à disposition de personnel pour un montant (TTC) de 953 585 DT qui a été réglé en 2023.

Ces opérations ont été autorisées, postérieurement à leur engagement, par le Conseil d'Administration en date du 17 Mai 2024.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 :

1. Courant l'exercice 2023, la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant de 597 665 DT. Le solde fournisseur « LLOYD TUNISIEN » s'élève au 31 Décembre 2023 à 29 036 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 136 976 DT pour le compte de la société « LLOYD TUNISIEN », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Le solde de ce dépôt s'élève au 31 Décembre 2023 à 650 403 DT.
2. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant (TTC) de 1 224 343 DT. Le compte fournisseur « CETRAM » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de 1 458 725 DT.
3. Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER S.A » a émis des notes de débit pour la société « ALUFOND » portant sur des refacturations de charges communes, pour un montant (TTC) de 2 420 793 DT. Le solde débiteur de la société « ALUFOND » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2023 à 585 454 DT. Les produits à recevoir au titre de cette même prestation s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 237 207 DT.
4. Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de sa filiale « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 100 078 DT. Le solde débiteur de la société « SVT » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2023 à 843 419 DT.
5. Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 2 154 502 DT. Le compte fournisseur « SVT » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de 166 963 DT (avances non déduites).
6. La société « VETRO MEDITERRANEO », société détenue par la société « SOTUVER S.A », a loué au cours des exercices antérieurs à 2023 auprès de cette dernière un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. Le produit de location de ce local au titre de l'exercice 2023 s'élève à 1 000 DT (HT). Le solde de la créance de la société « SOTUVER SA » auprès de la société « VETRO MEDITERRANEO » s'élève au 31 Décembre 2023 à 126 008 DT.
7. Courant l'exercice 2023, la société « Logistique Magasin Général », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des

prestations de services pour un montant (TTC) de 3 890 101 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Général » présente au 31 Décembre 2023 un solde créditeur de 377 831 DT.

8. Courant l'exercice 2023, la société « SUPER TOURS », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 168 118 DT. Le solde fournisseur de la société « SUPER TOURS » présente au 31 Décembre 2023 un solde créditeur de 56 104 DT.
9. Le compte de la filiale « ADRIAVETRO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de 54 019 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
10. Courant les exercices antérieurs à 2023, la société « SOTUVER SA » a accordé une caution solidaire au profit de la « BANQUE DE TUNISIE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de 25 000 000 DT.
11. Courant les exercices antérieurs à 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANQUE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 20 000 000 DT.
12. La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2023 à des billets de trésorerie auprès de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant global de 27 900 000 DT rémunérés au taux TMM+2%.
13. La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2023 à des billets de trésorerie auprès de la société « CFI » pour un montant global de 19 900 000 DT rémunérés au taux TMM+2%.
14. La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2023 à des billets de trésorerie auprès de la société « MED-INVEST COMPANY » pour un montant global de 10 000 000 DT rémunérés au taux TMM+2%.
15. La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2023 à des billets de trésorerie auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE » (SVT) pour un montant global de 5 000 000 DT rémunérés au taux TMM+2%.
16. La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2023 à un billet de trésorerie auprès de la société « SICAM » pour un montant de 5 000 000 DT rémunéré au taux TMM+2%.
17. La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2022 à un billet de trésorerie auprès de la société « FOUNA » pour un montant de 750 000 DT rémunéré au taux TMM+2%.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 24 Janvier 2023. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de 120 000 DT versable sur 12 mois. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de tous les frais y afférents ainsi que des frais de communication téléphonique.
 - La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 25 Mai 2022. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de 105 000 DT versable sur 15 mensualités et d'une prime annuelle de nette de 15 000 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction et de de la prise en charge de tous les frais y afférents ainsi que des frais de communication téléphonique.
 - La rémunération et les avantages accordés au Vice-Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 24 Janvier 2023 et sont composés d'une rémunération annuelle nette de 150 000 DT, d'une voiture de fonction et de la prise en charge de tous les frais y afférents ainsi que des frais de communication téléphonique.

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Vice-Président du Conseil d'Administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 Décembre 2023	Charges de l'exercice	Passif au 31 Décembre 2023	Charges de l'exercice	Passif au 31 Décembre 2023
Avantages à court terme	148 437	-	217 681	-	267 738	-
Indemnité de départ à la retraite	-	-	-	58 196	-	-
Total	148 437	-	217 681	58 196	267 738	-

IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2023 un montant de 100 000 DT relatif aux jetons de présence à accorder aux membres de Conseil d'Administration. Ce montant a été modifié par le Conseil d'Administration du 17 Mai 2024 qui a fixé l'enveloppe des jetons de présence à un montant net de 70 000 DT. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2023 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2023 un montant de 26 250 DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. Ce montant a été modifié par le Conseil d'Administration du 17 mai 2024 qui a fixé la rémunération nette par membre du comité permanent d'audit à 7 000 DT. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2023 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 24 Mai 2024

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Fehmi Laourine

INFIRST AUDITORS
Mohamed Triki

ETATS FINANCIERS

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au	
		31/12/2023	31/12/2022
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 691 513	1 628 117
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 561 439)	(1 476 843)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	130 075	151 274
Immobilisations corporelles		176 464 211	163 204 234
- Amortissements et provisions des immobilisations corporelles		(102 123 054)	(93 475 715)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	74 341 157	69 728 519
Immobilisations financières		28 124 785	11 862 433
- Provisions sur immobilisations financières		(264 553)	(264 553)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	27 860 232	11 597 880
Total des actifs immobilisés		102 331 464	81 477 673
Autres actifs non courants	(B.3)	62 624	62 624
Total des actifs non courants		102 394 088	81 540 297
Actifs courants			
Stocks		54 203 823	41 221 536
- Provisions pour dépréciation des stocks		(4 555 352)	(3 831 790)
Stocks nets	(B.4)	49 648 471	37 389 747
Clients et comptes rattachés		35 144 864	30 278 962
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(8 068 933)	(5 648 436)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	27 075 931	24 630 525
Autres actifs courants		29 473 612	22 171 126
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 740 042)	(1 035 387)
Autres actifs courants nets	(B.6)	27 733 570	21 135 739
Placements et autres actifs financiers		68 550 000	61 650 000
- Provision pour dépréciation des placements et autres actifs financiers		(750 000)	-
Placements et autres actifs financiers nets	(B.7)	67 800 000	61 650 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	2 172 383	11 607 870
Total des actifs courants		174 430 355	156 413 881
Total des actifs		276 824 443	237 954 178

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au	
		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		39 254 475	39 254 475
Réserves		12 525 172	11 865 464
Réserves spéciales réinvestissements		3 752 300	3 752 300
Subventions d'investissement		346 406	412 407
Résultats reportés		34 544 685	22 535 208
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		90 423 038	77 819 854
Résultat de l'exercice		38 191 627	30 881 821
Total des capitaux propres	(B.9)	128 614 666	108 701 675
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.10)	43 985 928	44 261 314
Provisions pour risques et charges	(B.11)	2 772 892	2 341 522
Total des passifs non courants		46 758 820	46 602 836
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	26 230 804	23 548 907
Autres passifs courants	(B.13)	19 839 068	17 080 003
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	55 381 085	42 020 757
Total des passifs courants		101 450 957	82 649 667
Total des passifs		148 209 777	129 252 503
Total des capitaux propres et des passifs		276 824 443	237 954 178

SOTUVER S.A
Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	165 986 659	156 198 849
Autres produits d'exploitation	(R.2)	4 480 373	4 176 098
Total des produits d'exploitation		170 467 032	160 374 947
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		4 297 152	(9 128 895)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(86 243 719)	(73 846 180)
Charges de personnel	(R.4)	(14 786 196)	(15 349 601)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(13 482 436)	(10 880 614)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(15 337 596)	(12 246 915)
Total des charges d'exploitation		(125 552 794)	(121 452 205)
Résultat d'exploitation		44 914 238	38 922 742
Charges financières nettes	(R.7)	(10 157 563)	(6 690 159)
Produits de placements	(R.8)	6 139 679	2 289 398
Autres gains ordinaires	(R.9)	3 394 784	151 258
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(538 160)	(60 014)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		43 752 978	34 613 226
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	(5 561 351)	(3 731 405)
Résultat des activités ordinaires après impôt		38 191 627	30 881 821
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		38 191 627	30 881 821
Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		38 191 627	30 881 821

SOTUVER S.A
Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		38 191 627	30 881 821
Ajustements pour			
Amortissements et provisions	(F.1)	13 482 436	10 880 614
Résorptions des subventions d'investissement		(66 002)	(191 896)
Variation des :			
Stocks	(F.2)	(12 982 287)	3 887 695
Créances clients	(F.2)	(4 865 902)	(11 443 387)
Autres actifs	(F.2)	(7 302 486)	(3 023 630)
Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	5 720 547	12 350 455
Autres ajustements :			
Plus ou moins-values de cession		-	(151 258)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		32 177 933	43 190 414
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(13 323 374)	(13 220 799)
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations financières		(16 262 352)	(498 476)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(29 585 726)	(13 719 275)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissements sur fonds social		55 793	3 923
Encaissements provenant des emprunts		2 800 000	10 000 000
Remboursements d'emprunts		(3 738 926)	(7 594 604)
Distribution de dividendes		(18 268 429)	(13 286 130)
Encaissements crédit de financement		142 015 272	97 975 000
Remboursements de crédit de financement		(132 475 000)	(90 200 000)
Intérêts courus		(36 118)	222 122
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(9 647 407)	(2 879 688)
Variation de la trésorerie		(7 055 200)	26 591 451
Trésorerie au début de l'exercice		71 701 435	45 109 984
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	64 646 235	71 701 435

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 39 254 475 DT. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. Faits saillants de l'exercice

L'exercice 2023 est marqué par les faits suivants :

- L'acquisition d'un nombre de 2 599 000 actions au capital de la société « SGI » respectivement 1 600 000 actions auprès de « ATTIJARI SICAR » et 999 000 actions auprès de « Lloyd Tunisien » ;
- La hausse des revenus de 6% (165 986 659 DT en 2023 contre 156 198 849 DT en 2022) ;
- La souscription d'un nouvel emprunt auprès de la « Banque de Tunisie » pour un montant de 2 800 000 DT remboursable dans un délai de 7 ans au taux TMM+1,65%.

III. Référentiel comptable

III.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2023 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- **Unité monétaire**

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 Décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisées dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères ; il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation et les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable où un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des quantités théoriques arrêtés en date de 31 Décembre 2023.

IV. Notes explicatives

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

VI.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisitions	Transfert	Valeur brute au 31/12/2023	Amort. Cumulés au 31/12/2022	Dotations aux amort.	Dotations aux provisions	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2023	VCN au 31/12/2022	VCN au 31/12/2023
Investissements, Recherches et développements	701	-	-	701	(701)	-	-	(701)	-	-
Licences	212 854	36 597	-	249 451	(207 408)	(23 631)	-	(231 039)	5 446	18 412
Logiciels	1 400 433	26 800	-	1 427 233	(1 268 734)	(60 965)	-	(1 329 699)	131 699	97 534
Brevets	8 357	-	-	8 357	-	-	-	-	8 357	8 357
Immobilisations incorporelles en cours	5 772	-	-	5 772	-	-	-	-	5 772	5 772
Total immobilisations incorporelles	1 628 117	63 397	-	1 691 513	(1 476 843)	(84 596)	-	(1 561 439)	151 274	130 075
Terrains	955 308	-	-	955 308	-	-	-	-	955 308	955 308
Constructions	23 775 709	800 708	1 842 897	26 419 314	(11 508 015)	(776 748)	-	(12 284 763)	12 267 694	14 134 551
Equipements de bureau	609 827	53 075	-	662 902	(483 622)	(30 559)	-	(514 181)	126 206	148 721
Installations techniques	3 718 270	255 488	-	3 973 758	(2 882 403)	(143 846)	-	(3 026 249)	835 867	947 509
Matériel de sécurité	759 084	(131 488)	-	627 596	(255 599)	(53 184)	-	(308 783)	503 485	318 813
Matériel de transport	2 190 468	380 990	-	2 571 458	(1 692 863)	(486 553)	-	(2 179 416)	497 606	392 042
Matériel Industriel	112 472 644	6 867 323	-	119 339 967	(74 723 421)	(6 345 549)	-	(81 068 970)	37 749 223	38 270 997
Matériel Informatique	1 638 349	753 178	-	2 391 527	(1 155 258)	(216 167)	-	(1 371 425)	483 091	1 020 102
Outillage Industriel	1 597 189	302 189	-	1 899 378	(774 535)	(132 444)	-	(906 979)	822 654	992 399
Immobilisations corporelles en cours	15 487 384	3 978 514	(1 842 897)	17 623 000	-	-	(462 290)	(462 290)	15 487 384	17 160 711
Total immobilisations corporelles	163 204 234	13 259 977	-	176 464 211	(93 475 715)	(8 185 049)	(462 290)	(102 123 054)	69 728 519	74 341 157
Total	164 832 351	13 323 374	-	178 155 725	(94 952 558)	(8 269 645)	(462 290)	(103 684 493)	69 879 793	74 471 232

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 27 860 232 DT contre 11 597 880 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur brute au 31/12/2023	Provision	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Titres de participations	24 739 592	(264 553)	24 475 039	8 695 439
Cautionnements	2 234 790	-	2 234 790	1 823 474
Emprunt Obligataire	500 000	-	500 000	500 000
Dépôt Lloyd	650 403	-	650 403	578 967
Total	28 124 785	(264 553)	27 860 232	11 597 880

(*) Les titres de participation nets s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 24 475 039 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeur brute au 31/12/2023	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2023	Valeurs nettes au 31/12/2022
SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI)	23 388 900	-	23 388 900	7 609 300
SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT)	1 000 000	-	1 000 000	923 842
MARINA JERBA	190 730	(104 592)	86 139	120 282
VETRO MEDITERRANEO	120 000	(120 000)	-	42 015
ADRIAVETRO	27 462	(27 462)	-	-
NSD	12 500	(12 500)	-	-
Total	24 739 592	(264 553)	24 475 039	8 695 439

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 62 624 DT contre le même solde au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Charges reportées	62 624	62 624	-
Total	62 624	62 624	-

Ce montant englobe les coûts d'études engagés par la société pour la réalisation du projet photovoltaïque non encore achevé à la clôture d'exercice 2023.

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 49 648 471 DT contre 37 389 747 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Produits finis	16 124 808	11 827 655	4 297 152
Moules	18 577 652	14 639 107	3 938 545
Matières consommables	13 263 834	8 278 698	4 985 136
Matières premières	4 077 124	2 132 511	1 944 613
Emballages	1 145 905	1 585 072	(439 167)
Palettes	1 014 501	2 758 494	(1 743 993)
Stocks brut	54 203 823	41 221 536	12 982 287
Provisions pour dépréciation des stocks	(4 555 352)	(3 831 790)	(723 563)
Stocks net	49 648 471	37 389 747	12 258 724

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 27 075 931 DT contre 24 630 525 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients d'exploitation	29 171 031	22 624 352	6 546 678
Clients douteux et impayés	5 206 897	5 627 746	(420 849)
Valeurs à l'encaissement	406 283	1 295 940	(889 657)
Clients effets à recevoir	360 653	730 923	(370 270)
Clients et comptes rattachés bruts	35 144 864	30 278 962	4 865 902
Provisions pour dépréciation des créances	(8 068 933)	(5 648 436)	(2 420 497)
Clients et comptes rattachés nets	27 075 931	24 630 525	2 445 405

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 27 733 570 DT contre 21 135 739 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Etat et collectivités publiques	14 110 256	5 275 553	8 834 703
Comptes de régularisation actifs	8 358 355	3 766 566	4 591 789
Fournisseurs débiteurs	3 849 504	5 107 005	(1 257 500)
Personnel et comptes rattachés	1 663 522	1 687 578	(24 056)
Débiteurs divers	1 450 242	6 292 690	(4 842 449)
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734	-
Total brut	29 473 612	22 171 126	7 302 486
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 740 042)	(1 035 387)	(704 655)
Autres actifs courants nets	27 733 570	21 135 739	6 597 831

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 67 800 000 DT contre 61 650 000 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets de Trésorerie ATB	32 000 000	30 500 000	1 500 000
Billets de Trésorerie AMEN BANK	11 550 000	13 150 000	(1 600 000)
Billets de Trésorerie BIAT	14 500 000	10 000 000	4 500 000
Billets de Trésorerie ATTIJARI	10 500 000	8 000 000	2 500 000
Total brut	68 550 000	61 650 000	6 900 000
Provisions pour dépréciation des placements (*)	(750 000)	-	(750 000)
Autres actifs courants nets	67 800 000	61 650 000	6 150 000

(*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA »

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 2 172 383 DT contre 11 607 870 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Banques	2 166 239	11 604 876	(9 438 637)
Caisse	6 144	2 994	3 150
Total	2 172 383	11 607 870	(9 435 487)

B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 Décembre 2023 une valeur de 128 614 666 DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 Décembre 2022 et le 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserves spéciales d'investissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2021 avant affectation	33 215 325	3 321 531	696 322	19 529 628	6 022 034	604 303	200 000	7 660 803	20 044 010	91 293 957
Affectation résultat de l'exercice 2021	-	-	-	16 291 710	3 752 300	-	-	-	(20 044 010)	-
Fond social	-	-	3 923	-	-	-	-	-	-	3 923
Distribution de dividendes	-	-	-	(13 286 130)	-	-	-	-	-	(13 286 130)
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(191 896)	-	-	-	(191 896)
Augmentation du capital (*)	6 039 150	-	-	-	(6 022 034)	-	-	(17 116)	-	-
Résultat 31/12/2022	-	-	-	-	-	-	-	-	30 881 821	30 881 821
Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation	39 254 475	3 321 531	700 245	22 535 208	3 752 300	412 407	200 000	7 643 687	30 881 821	108 701 675
Affectation résultat de l'exercice 2022	-	603 915	-	30 277 906	-	-	-	-	(30 881 821)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(18 268 429)	-	-	-	-	-	(18 268 429)
Fond social	-	-	55 793	-	-	-	-	-	-	55 793
Augmentation du capital (*)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(66 001)	-	-	-	(66 001)
Résultat 31/12/2023	-	-	-	-	-	-	-	-	38 191 627	38 191 627
Capitaux propres au 31/12/2023 avant affectation	39 254 475	3 925 446	756 039	34 544 685	3 752 300	346 406	200 000	7 643 687	38 191 627	128 614 666

(*) Augmentation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022, pour porter le capital de la société à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et le reste par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1^{er} janvier 2023.

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Solde au 1^{er} janvier	700 245	696 322
Ressources de l'exercice		
Intérêts des prêts au personnel	55 793	3 923
Emplois de l'exercice		
Aides au personnel non remboursables	-	-
Solde au 31 Décembre	756 039	700 245

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 346 406 DT contre 412 407 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2023	Résorption	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Subvention M A N	6 655 279	(6 574 382)	80 897	125 200
Subvention A P I	5 908 675	(5 643 166)	265 509	287 207
Total	12 985 911	(12 639 505)	346 406	412 407

Au 31 Décembre 2023, les capitaux propres se répartissent comme suit :

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
SOCIETE C.F.I.	67,92%	26 661 244
LLOYD TUNISIEN	12,12%	4 759 256
Divers	19,96%	7 833 975
Total	100,00%	39 254 475

B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 43 985 928 DT contre 44 261 314 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Emprunt ATTIJARI	18 286 766	17 205 763	1 081 003
Emprunt Amen Bank	12 899 162	16 453 365	(3 554 203)
Emprunt UBCI	10 000 000	10 400 000	(400 000)
Emprunt BT	2 800 000	-	2 800 000
Emprunt BIAT	-	190 476	(190 476)
Emprunts Leasing	-	11 711	(11 711)
Total	43 985 928	44 261 314	(275 386)

B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 2 772 892 DT contre 2 341 522 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Provision pour départ à la retraite	2 051 740	1 772 156	279 584
Provisions pour litiges	721 152	569 366	151 786
Total	2 772 892	2 341 522	431 370

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 26 230 804 DT contre 23 548 907 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation	14 853 850	8 419 140	6 434 711
Fournisseurs effets à payer	8 833 886	8 442 227	391 659
Fournisseurs, factures non parvenues	1 640 025	5 695 722	(4 055 697)
Fournisseurs d'immobilisation	901 427	990 203	(88 776)
Retenues de garantie	1 615	1 615	-
Total	26 230 804	23 548 907	2 681 898

B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 19 839 068 DT contre 17 080 003 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients créditeurs	2 876 158	1 617 409	1 258 749
Personnel et comptes rattachés	3 528 128	2 676 352	851 776
<i>Autres charges à payer</i>	<i>2 053 308</i>	<i>1 500 806</i>	<i>552 502</i>
<i>Dettes pour congés payés</i>	<i>1 413 501</i>	<i>1 060 990</i>	<i>352 512</i>
<i>Personnel, cession divers</i>	<i>32 389</i>	<i>13 878</i>	<i>18 510</i>
<i>Assurance Groupe</i>	<i>19 825</i>	<i>92 791</i>	<i>(72 966)</i>
<i>Personnel UGTT</i>	<i>9 106</i>	<i>7 888</i>	<i>1 218</i>
Etat et comptes rattachés	6 428 360	5 046 338	1 382 022
<i>Etat, impôt et taxes</i>	<i>5 935 886</i>	<i>3 552 141</i>	<i>2 383 745</i>
<i>État, TVA</i>	<i>477 038</i>	<i>1 069 082</i>	<i>(592 044)</i>
<i>État retenues à la source</i>	<i>15 436</i>	<i>370 457</i>	<i>(355 022)</i>
<i>État, FODEC</i>	<i>-</i>	<i>32 831</i>	<i>(32 831)</i>
<i>TCL</i>	<i>-</i>	<i>21 719</i>	<i>(21 719)</i>
<i>État, droit de timbre</i>	<i>-</i>	<i>108</i>	<i>(108)</i>
Créditeurs divers	3 144 474	1 142 129	2 002 346
<i>Dividendes</i>	<i>2 005 961</i>	<i>4 268</i>	<i>2 001 693</i>
<i>C.N.S.S.</i>	<i>997 078</i>	<i>880 892</i>	<i>116 185</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>117 411</i>	<i>248 319</i>	<i>(130 908)</i>
<i>Créditeurs divers</i>	<i>15 375</i>	<i>-</i>	<i>15 375</i>
<i>Jetons de présence</i>	<i>8 650</i>	<i>8 650</i>	<i>-</i>
Charges à payer	3 861 948	6 488 493	(2 626 545)
Rabais, remises, et ristournes à accorder	-	109 281	(109 281)
Total	19 839 068	17 080 003	2 759 065

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 55 381 085 DT contre 42 020 757 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Crédits de financement	37 690 272	28 150 000	9 540 272
<i>Crédits de financement export</i>	16 000 000	13 575 000	2 425 000
<i>Crédits de financement des stocks</i>	15 586 000	14 575 000	1 011 000
<i>Crédits de financement en devises</i>	6 104 272	-	6 104 272
Emprunts à moins d'un an	11 097 144	11 760 684	(663 540)
<i>ATTIJARI BANK</i>	6 919 096	5 971 490	947 606
<i>AMEN BANK</i>	3 554 203	3 158 119	396 083
<i>UBCI</i>	400 000	800 000	(400 000)
<i>BIAT</i>	190 476	761 905	(571 429)
<i>LEASING</i>	33 369	10 454	22 915
<i>UIB</i>	-	1 058 716	(1 058 716)
Intérêts courus sur crédits	517 521	553 639	(36 118)
<i>ATTIJARI BANK</i>	249 754	381 193	(131 438)
<i>UBCI</i>	123 674	147 953	(24 279)
<i>Amen Bank</i>	73 537	10 625	62 912
<i>BT</i>	70 408	-	70 408
<i>BIAT</i>	147	449	(302)
<i>UIB</i>	-	13 419	(13 419)
Banques	6 076 148	1 556 435	4 519 713
<i>UBCI</i>	3 768 022	-	3 768 022
<i>B.T.</i>	1 241 007	-	1 241 007
<i>ATTIJARI BANK</i>	448 088	160 450	287 638
<i>A T B</i>	359 775	-	359 775
<i>AMEN BANK</i>	243 415	-	243 415
<i>B.N.A</i>	12 165	11 764	401
<i>S.T.B</i>	3 610	-	3 610
<i>Zitouna</i>	65	-	65
<i>BIAT</i>	-	1 384 220	(1 384 220)
Total	55 381 085	42 020 757	13 360 328

VI.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 165 986 659 DT au cours de l'exercice 2023 contre à 156 198 849 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Chiffre d'affaires Export	116 228 121	93 121 815	23 106 306
Chiffre d'affaires Local	49 758 538	63 077 034	(13 318 496)
Total	165 986 659	156 198 849	9 787 810

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 4 480 373 DT au cours de l'exercice 2023 contre 4 176 098 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Autres produits locaux	4 145 166	3 984 203	160 963
Autres produits export	198 102	-	198 102
Subventions d'exploitation	71 103	-	71 103
Résorptions subventions d'investissement	66 002	191 896	(125 894)
Total	4 480 373	4 176 098	304 275

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 86 243 719 DT au cours de l'exercice 2023 contre 73 846 180 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Matières premières	35 644 696	33 193 336	2 451 360
<i>Stock initial</i>	<i>2 132 511</i>	<i>1 191 671</i>	<i>940 840</i>
<i>Achats</i>	<i>37 589 310</i>	<i>34 134 177</i>	<i>3 455 133</i>
<i>Stock final</i>	<i>(4 077 124)</i>	<i>(2 132 511)</i>	<i>(1 944 613)</i>
Matières consommables	11 513 844	9 453 314	2 060 530
<i>Stock initial</i>	<i>22 917 804</i>	<i>18 685 559</i>	<i>4 232 245</i>
<i>Achats</i>	<i>20 437 525</i>	<i>13 685 559</i>	<i>6 751 966</i>
<i>Stock final</i>	<i>(31 841 485)</i>	<i>(22 917 804)</i>	<i>(8 923 681)</i>
Emballages	11 548 128	7 230 447	4 317 681
<i>Stock initial</i>	<i>1 585 072</i>	<i>1 370 588</i>	<i>214 484</i>
<i>Achats</i>	<i>11 108 961</i>	<i>7 444 931</i>	<i>3 664 030</i>
<i>Stock final</i>	<i>(1 145 905)</i>	<i>(1 585 072)</i>	<i>439 167</i>
Palettes	5 234 843	3 827 445	1 407 397
<i>Stock initial</i>	<i>2 758 494</i>	<i>2 904 863</i>	<i>(146 369)</i>
<i>Achats</i>	<i>3 490 850</i>	<i>3 681 076</i>	<i>(190 226)</i>
<i>Stock final</i>	<i>(1 014 501)</i>	<i>(2 758 494)</i>	<i>1 743 993</i>
Energie	22 301 298	20 141 630	2 159 668
<i>Eau</i>	<i>106 948</i>	<i>91 137</i>	<i>15 812</i>
<i>Gaz</i>	<i>14 172 510</i>	<i>12 941 210</i>	<i>1 231 300</i>
<i>Electricité</i>	<i>8 021 839</i>	<i>7 109 283</i>	<i>912 556</i>
Marchandises	910	6	904
Total	86 243 719	73 846 180	12 397 538

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 14 786 196 DT au cours de l'exercice 2023 contre 15 349 601 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Salaires et Appointements	11 973 867	13 146 101	(1 172 234)
Charges Patronales	2 812 329	2 203 500	608 829
Total	14 786 196	15 349 601	(563 405)

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 13 482 436 DT au cours de l'exercice 2023 contre 10 880 614 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 269 645	8 775 469	(505 824)
Provisions pour dépréciation des clients	2 441 331	382 912	2 058 419
Provisions pour dépréciation des stocks	1 825 288	2 179 603	(354 315)
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	1 146 111	402 212	743 898
Provisions pour dépréciation des placements	750 000	-	750 000
Provisions pour risques et charges	151 786	-	151 786
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	-	53 814	(53 814)
Reprises sur provisions	(1 101 725)	(913 396)	(188 329)
Total	13 482 436	10 880 614	2 601 821

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 15 337 596 DT au cours de l'exercice 2023 contre 12 246 915 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Transport	6 940 165	7 560 349	(620 183)
Honoraires	2 334 337	1 256 352	1 077 985
Autres charges	1 279 165	322 510	956 655
Entretiens et réparations	1 143 119	968 913	174 206
Assistance	1 103 414	392 016	711 398
Réceptions et missions	706 981	400 053	306 928
Sous-traitance	591 338	295 044	296 293
Assurances	364 185	311 481	52 705
Impôts et taxes	357 569	289 244	68 325
Frais bancaires	239 881	159 532	80 349
Locations	123 323	95 959	27 364
Jetons de présence	82 817	112 500	(29 683)
Télécommunications	71 301	82 962	(11 661)
Total	15 337 596	12 246 915	3 090 681

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 10 157 563 DT au cours de l'exercice 2023 contre 6 690 159 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Intérêts des emprunts	6 122 018	4 261 638	1 813 426
Intérêts des opérations de financement	2 892 570	1 785 069	1 107 502
Frais d'escompte	877 852	696 037	181 815
Intérêts des comptes courants	(53 458)	47 640	(54 144)
Différences de change	318 581	(100 224)	418 805
Total	10 157 563	6 690 159	3 467 404

R.8. Revenus des valeurs mobilières

Les revenus des valeurs mobilières s'élèvent en 2023 à 6 139 679 DT contre 2 289 398 DT au cours de l'exercice 2022 et correspondent aux produits des placements.

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 3 394 784 DT au cours de l'exercice 2023 contre 151 258 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Profits exceptionnels	3 394 784	151 258	3 243 526
Total	3 394 784	151 258	3 243 526

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 538 160 DT au cours de l'exercice 2023 contre 60 014 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Pertes exceptionnelles	538 160	60 014	478 146
Total	538 160	60 014	478 146

R.11. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 5 561 351 DT au cours de l'exercice 2023 contre 3 731 405 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Impôts sur les sociétés	4 354 976	2 900 018	1 454 958
Contribution sociale de solidarité	1 206 375	831 387	374 988
Total	5 561 351	3 731 405	1 829 946

VI.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie
F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2023	2022
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	8 269 645	8 775 469
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	2 441 331	402 212
Provisions pour dépréciation des stocks	1 825 288	2 179 603
Provisions pour dépréciation des clients	1 146 111	382 912
Provisions pour dépréciation des placements	750 000	-
Provisions pour dépréciation Risques et charges	151 786	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	53 814
Reprises sur Provisions	(1 101 725)	(913 396)
Total	13 482 436	10 880 614

F.2. Variation des actifs

Désignation	2023 (a)	2022 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	54 203 823	41 221 536	(12 982 287)
Créances clients	35 144 864	30 278 962	(4 865 902)
Autres actifs	29 473 612	22 171 126	(7 302 486)
Total	118 822 300	93 671 624	(25 150 675)

F.3. Variation des passifs

Libellé	2023 (a)	2022 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs	26 230 804	23 548 907	2 681 898
Autres passifs courants	19 839 068	17 080 003	2 759 065
Passifs non courants (Provision IDR)	2 051 740	1 772 156	279 584
Total	48 121 612	42 401 066	5 720 547

F.4. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	2023	2022
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(13 259 977)	(13 092 688)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(63 397)	(128 111)
Total	(13 323 374)	(13 220 799)

F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignations	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets de trésorerie	68 550 000	61 650 000	21 400 000
Caisse	6 144	2 994	(11 196)
Comptes courants bancaires débiteurs	2 166 239	11 604 876	(9 438 637)
B.I.A.T	1 029 618	3 338 463	(2 308 845)
UIB	1 017 938	949 748	68 190
B.H	103 314	162 715	(59 401)
BT	14 433	60 041	(45 608)
B.N.A	660	660	-
UBCI	276	1 957 367	(1 957 091)
S T B	-	2 996 866	(2 996 866)
ATTIJARI BANK	-	1 539 839	(1 539 839)
AMEN BANK	-	345 096	(345 096)
A T B	-	253 801	(253 801)
ZITOUNA Banque	-	281	(281)
Comptes courants bancaires créditeurs	(6 076 148)	(1 556 435)	(4 519 713)
UBCI	(3 768 022)	-	(3 768 022)
B.T.	(1 241 007)	-	(1 241 007)
ATTIJARI BANK	(448 088)	(160 450)	(287 638)
A T B	(359 775)	-	(359 775)
AMEN BANK	(243 415)	-	(243 415)
B.N.A	(12 165)	(11 764)	(401)
S.T.B	(3 610)	-	(3 610)
Zitouna	(65)	-	(65)
BIAT	-	(1 384 220)	
Total	64 646 235	71 701 435	(7 055 200)

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 12 800 000 DT.

B- Caution Solidaire

Au 31 Décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2023.

Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2023.

C- Crédits

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 81 000 000 DT, dont 55 049 703 DT restant dû au 31 Décembre 2023. Et se détaillent comme suit :

Banque	Principal Crédit (en DT)	Principal restant dû (en DT)
Attijari Bank	40 200 000	25 205 863
Amen Bank	20 000 000	16 453 365
UBCT	14 000 000	10 400 000
Banque de Tunisie	2 800 000	2 800 000
BIAT	4 000 000	190 476
Total	81 000 000	55 049 703

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 10 646 221 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant (en DT)
ATTIJARI Banque	3 216 845
Amen Bank	2 531 866
BIAT	2 251 939
Banque de Tunisie	1 646 255
UBCI	999 315

Total	10 646 221
-------	------------

A- Autres engagements :

Banque	Engagement	Montant en devise de l'engagement
UBCI	Confirmation lettre de crédit	3 755 968 DT
	Cautions et garantie de marchés	140 604 DT
Banque de Tunisie	Crédit non immobilisable	1 216 199 DT
Attijari Bank	Crédit Documentaire	8 332 086 DT
UIB	Crédit Documentaire	588 420 DT
BH Bank	Crédit Documentaire	480 068 DT
BIAT	Engagement par signature en Euro	110 000 Euro

VI. Note relative au résultat par action

Désignation	Exercice 2023	Exercice 2023
Résultat Net	38 191 627	30 881 821
Nombre d'action	39 254 475	33 215 325
Résultat par action	0,973	0,930

VII. Notes sur les parties liées

- Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a signé avec la société « LLOYD TUNISIEN », ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER SA », un contrat portant sur l'acquisition de 999 000 actions détenues par cette dernière au capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 5 994 000 DT, soit 6 Dinars par action (Valeur nominale de 5 DT).
- Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a signé avec sa filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » une convention ayant pour objet la mise à disposition de personnel, la refacturation de la quote-part des charges de personnel commun, des frais de transport, de la restauration.

Les produits facturés par la société « SOTUVER SA » à la société « SGI » au titre de cette convention s'élèvent en 2023 à 2 430 689 DT (TTC). Les produits non encore facturés et constatés en produits à recevoir s'élèvent à 2 751 737 DT.
- Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des matières premières, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 1 086 523 DT. Le solde débiteur de la société « SGI » relatif à cette opération s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 054 697 DT.
- Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des produits finis pour un montant (TTC) de 184 574 DT qui n'a pas été réglée au 31 Décembre 2023.
- Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a facturé à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » une quote-part de consommation de carburant pour un montant (TTC) de 22 896 DT qui a été réglé en 2023
- Au cours de l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a comptabilisé un produit à recevoir au titre de la mise à disposition des moules au profit de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant (TTC) de 752 920 DT.
- Au cours de l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a réglé diverses dépenses pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant (TTC) de 439 235 DT qui n'a pas été remboursé au 31 Décembre 2023.

- Au cours de l'exercice 2023, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » des produits finis pour un montant (TTC) de 5 708 913 DT. La dette de la société « SOTUVER SA » envers la société « SGI » au titre de cette opération s'élève au 31 Décembre 2023 à 608 328 DT.
- Au cours de l'exercice 2023, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » une mise à disposition de personnel pour un montant (TTC) de 953 585 DT qui a été réglé en 2023.
- Courant l'exercice 2023, la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant de 597 665 DT. Le solde fournisseur « LLOYD TUNISIEN » s'élève au 31 Décembre 2023 à 29 036 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 136 976 DT pour le compte de la société « LLOYD TUNISIEN », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Le solde de ce dépôt s'élève au 31 Décembre 2023 à 650 403 DT.
- La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant (TTC) de 1 224 343 DT. Le compte fournisseur « CETRAM » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de 1 458 725 DT.
- Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER S.A » a émis des notes de débit pour la société « ALUFOND » portant sur des refacturations de charges communes, pour un montant (TTC) de 2 420 793 DT. Le solde débiteur de la société « ALUFOND » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2023 à 585 454 DT. Les produits à recevoir au titre de cette même prestation s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 237 207 DT.
- Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de sa filiale « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 100 078 DT. Le solde débiteur de la société « SVT » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2023 à 843 419 DT.
- Courant l'exercice 2023, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 2 154 502 DT. Le compte fournisseur « SVT » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de 166 963 DT (avances non déduites).
- La société « VETRO MEDITERRANEO », société détenue par la société « SOTUVER S.A », a loué au cours des exercices antérieurs à 2023 auprès de cette dernière un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. Le produit de location de ce local au titre de l'exercice 2023 s'élève à 1 000 DT (HT). Le solde de la créance de la société « SOTUVER SA » auprès de la société « VETRO MEDITERRANEO » au titre de cette prestation s'élève au 31 Décembre 2023 à 126 008 DT.
- Courant l'exercice 2023, la société « LOGISTIQUE MAGASIN GENERAL », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 3 890 101 DT. Le solde fournisseur de la société « LOGISTIQUE MAGASIN GENERAL » présente au 31 Décembre 2023 un solde créditeur de 377 831 DT.
- Courant l'exercice 2023, la société « Super Tours », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 168 118 DT. Le solde fournisseur de la société « Super Tours » présente au 31 Décembre 2023 un solde créditeur de 56 104 DT.
- Le compte de la filiale « ADRIAVETRO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de 54 019 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
- Courant les exercices antérieurs à 2023, la société « SOTUVER SA » a accordé une caution solidaire au profit de la « BANQUE DE TUNISIE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de 25 000 000 DT.

- Courant les exercices antérieurs à 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANQUE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 20 000 000 DT.
- La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2023 à des billets de trésorerie auprès de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant global de 27 900 000 DT rémunérés au taux TMM+2%.
- La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2023 à des billets de trésorerie auprès de la société « CFI » pour un montant global de 19 900 000 DT rémunérés au taux TMM+2%.
- La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2023 à des billets de trésorerie auprès de la société « MED-INVEST COMPANY » pour un montant global de 10 000 000 DT rémunérés au taux TMM+2%.
- La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2023 à des billets de trésorerie auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE » (SVT) pour un montant global de 5 000 000 DT rémunérés au taux TMM+2%.
- La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2023 à un billet de trésorerie auprès de la société « SICAM » pour un montant de 5 000 000 DT rémunéré au taux TMM+2%.
- La société « SOTUVER SA » a souscrit au cours de l'exercice 2022 à un billet de trésorerie auprès de la société « FOUNA » pour un montant de 750 000 DT rémunéré au taux TMM+2%.

VIII. Evénements postérieurs

Les présents Etats Financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 17 Mai 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

GROUPE SOTUVER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice Clos le 31 décembre 2023

Mai 2024



SOMMAIRE

RAPPORT GENERAL	62
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	67

« GROUPE SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 juin 2022 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe SOTUVER », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2023, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 130 270 434 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 46 641 768 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du « Groupe SOTUVER » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour une valeur nette de 92 819 608 DT

et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 17% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

3.2 Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 262 355 892 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers du groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la société SOTUVER pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques et l'évolution tarifaire ;

- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

4. Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Effacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER et de ses filiales.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER et de ses filiales, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 7 Juin 2024

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Fehmi Laourine

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE SOTUVER
Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2023	2022
Actifs			
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition		2 761 159	-
- Amortissements des écarts d'acquisition		(138 058)	-
Ecarts d'acquisition nets	(B.1)	2 623 101	-
Immobilisations incorporelles		2 052 496	1 987 275
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 629 068)	(1 499 448)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.2)	423 428	487 827
Immobilisations corporelles		356 538 140	326 469 352
- Amortissements des immobilisations corporelles		(114 510 678)	(94 419 884)
Immobilisations corporelles nettes	(B.2)	242 027 462	232 049 468
Immobilisations financières		5 478 373	3 124 194
- Provisions sur immobilisations financières		(82 947)	(82 947)
Immobilisations financières nettes	(B.3)	5 395 426	3 041 247
Total des actifs immobilisés		250 469 417	235 578 542
Actif d'impôt différé		1 495 024	1 023 336
Autres actifs non courants	(B.4)	8 294 696	12 068 755
Total des actifs non courants		260 259 137	248 670 633
Actifs courants			
Stocks		97 374 960	49 704 022
- Provisions pour dépréciation des stocks		(4 555 352)	(3 831 790)
Stocks nets	(B.5)	92 819 608	45 872 232
Clients et comptes rattachés		61 692 911	30 971 777
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(8 864 289)	(6 195 768)
Clients et comptes rattachés nets	(B.6)	52 828 622	24 776 009
Autres actifs courants		69 436 014	27 935 468
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 804 158)	(1 040 109)
Autres actifs courants nets	(B.7)	67 631 856	26 895 359
Placements et autres actifs financiers		56 150 000	69 150 000
- Provisions pour dépréciation des placements et autres actifs financiers		(750 000)	-
Placements et autres actifs financiers nets	(B.8)	55 400 000	69 150 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.9)	3 528 948	11 804 904
Total des actifs courants		272 209 034	178 498 504
Total des actifs		532 468 171	427 169 137

GROUPE SOTUVER
Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2023	2022
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		39 254 475	39 254 475
Réserves consolidés		44 430 232	32 803 353
Autres capitaux propres consolidés		(56 041)	(42 098)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		83 628 666	72 015 730
Résultat consolidé		46 641 768	29 905 517
Total des capitaux propres		130 270 434	101 921 247
Intérêts des minoritaires dans les réserves		47 650 064	61 445 365
Intérêts des minoritaires dans le résultat		19 620 425	(776 859)
Total des intérêts minoritaires		67 270 489	60 668 505
Total des capitaux propres et intérêts minoritaires	(B.10)	197 540 922	162 589 752
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.11)	139 102 749	138 010 017
Provisions pour risques et charges	(B.12)	2 894 710	2 341 522
Total des passifs non courants		141 997 459	140 351 539
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.13)	57 558 630	53 543 636
Autres passifs courants	(B.14)	22 280 338	18 771 751
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.15)	113 090 822	51 912 459
Total des passifs courants		192 929 790	124 227 846
Total des passifs		334 927 249	264 579 385
Total des capitaux propres et des passifs		532 468 171	427 169 137

GROUPE SOTUVER
Etat de résultat consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2023	2022
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	262 355 892	156 191 940
Autres produits d'exploitation	(R.2)	5 464 586	4 177 331
Total des produits d'exploitation		267 820 478	160 369 271
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		36 470 470	(9 760 119)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(141 301 984)	(72 597 617)
Charges de personnel	(R.4)	(21 694 368)	(15 505 336)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(28 601 998)	(12 238 664)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(26 468 185)	(12 561 289)
Total des charges d'exploitation		(181 596 065)	(122 663 025)
Résultat d'exploitation		86 224 413	37 706 246
Charges financières nettes	(R.7)	(23 859 054)	(7 023 671)
Produits des placements		6 248 676	2 031 944
Autres gains ordinaires	(R.8)	3 395 524	21 229
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(647 571)	(60 608)
Résultat courant des sociétés intégrées		71 361 988	32 675 140
Impôts exigibles		(5 571 483)	(3 737 117)
Impôts différés		471 688	190 635
Résultat net des sociétés intégrées		66 262 193	29 128 658
Part revenant aux intérêts minoritaires		(19 620 425)	776 859
Résultat revenant à la société consolidante		46 641 768	29 905 517

GROUPE SOTUVER
Etat de flux de trésorerie consolidés
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2023	2022
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		46 641 768	29 905 517
Intérêts minoritaires dans le résultat		19 620 425	(776 859)
*Ajustements pour			
* Amortissements et provisions	(F.1)	28 601 998	12 238 664
* Amortissements capitalisés			
*Impôt différé		(471 688)	(190 635)
* Variation des :			
- Stock	(F.2)	(47 670 938)	(3 775 756)
- Créances clients	(F.2)	(30 721 104)	(11 545 231)
- Autres actifs	(F.2)	(41 500 546)	(15 360 308)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	7 818 247	7 815 277
* Autres ajustements :			
- Résorption subvention d'investissement		(66 003)	(191 895)
- Ecart de conversion		(13 943)	5 537
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		(17 761 785)	18 124 311
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(29 438 851)	(64 775 743)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(2 354 179)	(502 294)
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		-	(11 011 381)
Décaissement provenant de l'acquisition des intérêts minoritaires		(15 779 600)	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(47 572 630)	(76 289 418)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		55 793	3 923
Encaissements provenant des emprunts		16 295 973	75 789 975
Remboursements d'emprunts		(5 265 919)	(8 193 878)
Distributions de dividendes		(18 268 429)	(13 286 130)
Encaissement crédit de financement		169 588 773	101 595 000
Remboursement crédit de financement		(130 925 838)	(90 200 000)
Intérêts courus		(864 088)	2 088 462
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		30 616 266	67 797 351
Variation de la trésorerie		(34 718 149)	9 632 244
Trésorerie au début de l'exercice		76 431 438	66 799 194
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	41 713 289	76 431 438

Notes aux états financiers consolidés

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « SOTUVER » est composé de cinq sociétés : la société « SOTUVER S.A », la société « VETRO MEDITERRANEO », la société « ADRIAVETRO SARL », la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » et la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 39 254 475 DT et appartenant au groupe CFI. La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » (société Tunisienne) est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenu à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».
- Société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2017. Son capital social s'élève au 31 décembre 2022 à 2 000 000 DT et détenu à concurrence de 50% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal l'extraction de pierres, de sable et d'argile.
- Société « ADRIAVETRO SARL » dont le pays de résidence est l'Italie est une société créée en 2018. Elle a pour objet la commercialisation en détail et en gros des emballages en verre. Son capital s'élève à 36 617 DT détenu à concurrence de 75% par la société « SOTUVER SA ».
- Société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » en abrégée « SGI », est une société anonyme créée suivant l'assemblée Générale Constitutive du 20 Avril 2020 avec un capital social de 46 300 000 Dinars divisé en 9 260 000 Actions de 5 Dinars de nominale chacune. Le capital de « SGI » a passé à 68 000 000 DT en 2021, détenu à concurrence de 30% par la société « SOTUVER SA ». Elle a pour objet principal la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou de produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION :

II.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du groupe SOTUVER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

II.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

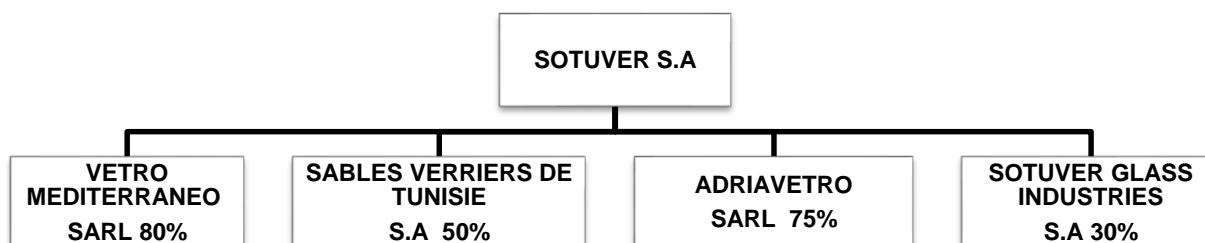
Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe SOTUVER est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société « SOTUVER S.A » et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur cette société.

Société	2023		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER	100%	Mère	IG
VETRO MEDITERRANEO	80%	Filiale	IG
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	Filiale	IG
ADRIAVETRO SARL	75%	Filiale	IG
SOTUVER GLASS INDUSTRIES (*)	30%	Filiale	IG

(*) La « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » est une société anonyme créée en 2020.

Selon la norme NCT 35, « le contrôle existe si la société est dotée du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société ».

Aussi, un protocole d'accord a été signé entre « ATD SICAR », BT SICAR » et « ATTIJARI SICAR » et la société « SOTUVER » indiquant que la société « SOTUVER » détient de concert directement ou indirectement le contrôle de la majorité dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » et que l'investisseur s'engage définitivement et irrévocablement à céder ses actions dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » à la société « SOTUVER » au maximum le 31 décembre 2026.

De ce fait, l'intégration globale sera appropriée pour la consolidation de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ».

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « SOTUVER S.A » et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- ✓ **Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- ✓ **Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres**

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.3. PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation

- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

▪ **Unité monétaire**

Les livres comptables du groupe, à l'exception de la société ADRIAVETRO, sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

▪ **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en Dinars Tunisien, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la « SOTUVER ».

Les états financiers de la société « ADRIAVETRO » sont présentés en Euro. Pour le besoin de consolidation, ces états financiers ont été convertis en adoptant la méthode de cours de clôture comme suit :

- Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période ;
- Les capitaux propres sont convertis au taux de change historique ;
- Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une Variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

▪ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles et de la NCT 6 relative aux Immobilisations incorporelles.

▪ Immobilisations financières

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée au groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Le groupe opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

▪ **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

▪ **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement des sociétés du groupe ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance du groupe.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation ou à partir de la date d'entrée en exploitation pour les frais préliminaires.

▪ **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

▪ **Impôt différé**

Les sociétés du groupe SOTUVER sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices. Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

▪ **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

▪ **Stocks**

Les produits finis du groupe SOTUVER sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2023.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

III.1. POURCENTAGE D'INTERETS DU GROUPE

L'analyse du portefeuille titres de participation du « Groupe SOTUVER » permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2023	
	% de contrôle	% d'intérêt
SOTUVER	100%	100%
VETRO MEDITERRANEO	80%	80%
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	50%
ADRIAVETRO SARL	75%	75%
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	30%	30%

III.2. NOTES SUR LE BILAN

B.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2 623 101 DT contre un solde nul 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Ecarts d'acquisition SGI (*)	2 761 159	-
Amortissements des écarts d'acquisition (**)	(138 058)	-
Ecart d'acquisition net	2 623 101	-

(*) Au cours de l'exercice 2023 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « LLOYD Tunisien » et « ATTIJARI SICAR » comme suit :

- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 999 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « LLOYD Tunisien » pour un montant global de 5 994 000 DT, soit 6 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 1 600 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « ATTIJARI SICAR » pour un montant global de 9 785 600 DT soit 6,116 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	15 779 600
% des parts acquis	19,11%
Situation net comptable de la société SGI	68 122 662
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	13 018 441
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	2 761 159

(**) Amortissements des écarts d'acquisition sur une durée de 20 ans.

B.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2022	Acquisitions 2023	Cessions 2023	Transfert	Valeurs brutes au 31/12/2023	Amortissements Cumulés au 31/12/2022	Dotations 2023	Amortissements des immobilisations cédées	Provisions	Amortissements et provisions Cumulés au 31/12/2023	Valeurs comptables nettes au 31/12/2022	Valeurs comptables nettes au 31/12/2023
Investissements Recherches et développements	105 039	-	-	-	105 039	(9 425)	(7 304)	-	-	(16 729)	95 614	88 310
Licences	459 530	36 597	-	(72 432)	423 695	(221 305)	(37 770)	-	-	(259 075)	238 225	164 620
Brevets	8 357	-	-	-	8 357	-	-	-	-	-	8 357	8 357
Logiciels	1 408 577	31 840	-	69 216	1 509 633	(1 268 718)	(84 547)	-	-	(1 353 265)	139 859	156 368
Immobilisations incorporelles en cours	5 772	-	-	-	5 772	-	-	-	-	-	5 772	5 772
Immobilisations incorporelles	1 987 275	68 437	-	(3 216)	2 052 496	(1 499 448)	(129 621)	-	-	(1 629 068)	487 827	423 428
Terrains	1 379 413	-	-	-	1 379 413	-	-	-	-	-	1 379 413	1 379 413
Constructions	25 592 810	14 555 341	-	50 432 655	90 580 806	(11 616 432)	(1 982 390)	-	-	(13 598 822)	13 976 378	76 981 985
Equipements de bureau	659 935	275 086	-	-	935 021	(486 606)	(50 217)	-	-	(536 823)	173 329	398 198
Installations techniques	4 004 795	514 592	-	-	4 519 387	(2 916 530)	(174 628)	-	-	(3 091 158)	1 088 265	1 428 229
Matériel de sécurité	759 083	157 545	-	-	916 628	(255 599)	(69 850)	-	-	(325 449)	503 484	591 179
Matériel de transport	3 100 026	974 299	-	-	4 074 325	(2 107 732)	(761 352)	-	-	(2 869 084)	992 294	1 205 241
Matériel Industriel	117 470 858	7 522 808	(12 799)	-	124 980 867	(75 099 827)	(6 788 494)	12 347	-	(81 875 973)	42 371 031	43 104 894
Matériel Informatique	1 797 284	1 203 091	-	-	3 000 375	(1 161 841)	(275 952)	-	-	(1 437 793)	635 443	1 562 582
Outillage Industriel	1 841 028	6 750 904	-	-	8 591 932	(775 317)	(8 867 341)	-	-	(9 642 658)	1 065 711	(1 050 726)
Installations, agencements et aménagements	-	4 499 498	-	4 170 036	8 669 534	-	(670 627)	-	-	(670 627)	-	7 998 907
Immobilisations corporelles en cours	169 864 120	(6 371 577)	-	(54 602 691)	108 889 852	-	-	-	(462 290)	(462 290)	169 864 120	108 427 562
Immobilisations corporelles	326 469 352	30 081 588	(12 799)	-	356 538 140	(94 419 884)	(19 640 851)	12 347	(462 290)	(114 510 678)	232 049 468	242 027 462
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	328 456 627	30 150 025	(12 799)	(3 216)	358 590 636	(95 919 332)	(19 770 472)	12 347	(462 290)	(116 139 746)	232 537 295	242 450 890

B.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2023 à 5 395 426 DT contre 3 041 247 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2023	Provisions	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022	Variation
Titres de participation	203 247	(82 947)	120 300	120 300	-
Dépôt et cautionnement	4 775 126	-	4 775 126	2 420 947	2 354 179
Obligations	500 000	-	500 000	500 000	-
Total	5 478 373	(82 947)	5 395 426	3 041 247	2 354 179

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 120 300 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2023	% de détention
MARINA JERBA	190 730	(70 447)	120 283	2,14%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,50%
Autres	17	-	17	0%
Total	203 247	(82 947)	120 300	

B.4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 8 294 696 DT contre 12 068 755 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Charges reportées	Solde au 31/12/2022	Résorptions	Régularisation	Solde au 31/12/2023
SGI	11 368 034	(2 480 664)	(707 505)	8 179 864
SVT	638 097	(585 890)	-	52 207
SOTUVER	62 624	-	-	62 624
Total	12 068 755	(3 066 554)	(707 505)	8 294 696

B.5. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 92 819 608 DT contre 45 872 232 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Produits finis	48 478 219	12 007 749	36 470 470
Moules	21 785 154	16 111 939	5 673 215
Matières consommables	17 045 619	9 040 487	8 005 132
Matières premières	6 840 373	8 200 282	(1 359 909)
Palettes	1 229 459	2 758 494	(1 529 035)
Emballages	1 996 136	1 585 072	411 064
Total Stocks bruts	97 374 960	49 704 022	47 670 938
Provisions pour dépréciation des stocks	(4 555 352)	(3 831 790)	(723 562)
Total Stocks nets	92 819 608	45 872 232	46 947 375

B.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 52 828 622 DT contre 24 776 009 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients d'exploitation	49 871 419	22 809 607	27 061 812
Clients douteux et impayés	6 007 252	6 128 128	(120 876)
Valeurs à l'encaissement	1 489 219	1 303 118	186 100
Clients factures à établir	10 727	-	10 727
Clients effets à recevoir	4 314 294	730 923	3 583 372
Total Clients et comptes rattachés bruts	61 692 911	30 971 777	30 721 135
Provisions pour dépréciation des créances	(8 864 289)	(6 195 768)	(2 668 521)
Total clients et comptes rattachés nets	52 828 622	24 776 009	28 052 613

B.7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 67 631 856 DT contre 26 895 359 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation en DT
Etat et collectivités publiques	41 183 997	16 860 530	24 323 468
Fournisseurs débiteurs	19 463 276	5 096 183	14 367 093
Comptes de régularisation actifs	6 374 412	2 609 939	3 764 472
Personnel et comptes rattachés	1 648 399	1 662 675	(14 276)
Débiteurs divers	697 897	1 617 034	(919 137)
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734	-
Assurances	26 300	26 300	-
État retenues à la source	-	21 073	(21 073)
Total autres actifs courants bruts	69 436 014	27 935 468	41 500 547
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 804 158)	(1 040 109)	(764 049)
Total autres actifs courants nets	67 631 856	26 895 359	40 736 497

B.8. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 55 400 000 DT contre 69 150 000 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets de Trésorerie « CFI »	40 400 000	37 000 000	3 400 000
Billets de Trésorerie « Med-Invest »	10 000 000	-	10 000 000
Billets de Trésorerie « SICAM »	5 000 000	5 000 000	-
Billets de Trésorerie « FOUNA »	750 000	750 000	-
Placements bancaires (dépôts à terme et certificats de dépôt)	-	26 400 000	(26 400 000)
Total brut	56 150 000	69 150 000	(13 000 000)
Provisions pour dépréciation des placements (*)	(750 000)	-	(750 000)
Autres actifs courants nets	55 400 000	69 150 000	(13 750 000)

(*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA » détenus par la société « SOTUVER SA »

B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à 3 528 948 DT contre 11 804 904 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Banques	3 514 781	11 794 355	(8 279 574)
Caisse	14 168	10 549	3 619
Total liquidités et équivalents de liquidités	3 528 948	11 804 904	11 804 904

B.10. Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe totalisent au 31 décembre 2023 une valeur de 197 540 922 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves consolidés	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Intérêt des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2021	33 215 325	32 326 947	(43 537)	19 985 560	61 445 365	146 929 659
Affectation de résultat 2021	-	19 985 560	-	(19 985 560)	-	-
Augmentation du capital (*)	6 039 150	(6 039 150)	-	-	-	-
Distribution des dividendes	-	(13 286 130)	-	-	-	(13 286 130)
Mouvement sur le fond social	-	3 923	-	-	-	3 923
Amortissement de la subvention	-	(191 895)	-	-	-	(191 895)
Variation des capitaux propres	-	4 098	1 439	-	-	5 537
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	29 905 517	(776 859)	29 128 658
Capitaux propres au 31/12/2022	39 254 475	32 803 353	(42 098)	29 905 517	60 668 505	162 589 752
Affectation de résultat 2022	-	29 905 517	-	(29 905 517)	-	-
Distribution des dividendes	-	(18 268 429)	-	-	-	(18 268 429)
Mouvement sur le fond social	-	55 793	-	-	-	55 793
Amortissement de la subvention	-	(66 001)	-	-	-	(66 001)
Variation des capitaux propres	-	-	(13 943)	-	-	(13 943)
Effet variation de pourcentage de d'intérêt (**)	-	-	-	-	(13 018 441)	(13 018 442)
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	46 641 768	19 620 425	66 262 193
Capitaux propres au 31/12/2023	39 254 475	44 430 232	(56 041)	46 641 768	67 270 489	197 540 922

(*) Augmentation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022, pour porter le capital de la société à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et le reste par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars). Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1^{er} janvier 2023.

(**) Voir note B.1. Ecart d'acquisition

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO	-	10 328
- dans les réserves	10 328	30 843
- dans le résultat	(10 328)	(20 514)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SVT	-	158 541
- dans les réserves	158 541	923 842
- dans le résultat	(158 541)	(765 301)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SGI	67 270 489	60 499 636
- dans les réserves	47 481 195	60 490 681
- dans le résultat	19 789 294	8 955
Total des intérêts minoritaires	67 270 489	60 668 505
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	47 650 064	61 445 365
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	19 620 425	(776 859)

B.11. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2023 à 139 102 749 DT contre 138 010 017 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Emprunt ATTIJARI	36 127 750	37 004 466	(876 717)
Emprunt Amen Bank	50 977 915	45 403 365	5 574 550
Emprunt BT	23 597 084	25 000 000	(1 402 916)
Emprunt BIAT	18 400 000	20 190 476	(1 790 476)
Emprunt UBCI	10 000 000	10 400 000	(400 000)
Emprunt Leasing	-	11 710	(11 710)
Total	139 102 749	138 010 017	1 092 731

B.12. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2 894 710 DT contre 2 341 522 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Provisions pour risques et charges	827 887	569 366	258 521
Provisions pour départ à la retraite	2 066 823	1 772 156	294 667
Total	2 894 710	2 341 522	553 188

B.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2023 à 57 558 630 DT contre 53 543 636 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation	28 970 037	31 486 404	(2 516 367)
Fournisseurs - effets à payer	19 441 009	14 831 283	4 609 726
Fournisseurs - factures non parvenues	3 889 771	7 057 558	(3 167 787)
Fournisseurs d'immobilisations	5 200 053	110 632	5 089 421
Fournisseurs - retenus de garantie	57 759	57 759	-
Total	57 558 630	53 543 636	4 014 994

B.14. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 22 280 338 DT contre 18 771 751 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients créditeurs	3 252 679	1 745 674	1 507 005
Personnel et comptes rattachés	4 491 348	3 567 244	924 104
Autres charges à payer	2 754 361	2 244 888	509 473
Dettes pour congés payés	1 659 789	1 188 171	471 618
Personnel, cession divers	32 820	14 309	18 510
Rémunération due	21 890	25 350	(3 459)
Assurance Groupe	13 383	86 638	(73 255)
Personnel UGTT	9 106	7 888	1 218
Etat et comptes rattachés	6 584 506	5 181 615	1 402 891
Etat impôt et taxes	5 929 439	3 552 141	2 377 298
Etat et collectivités publiques	575 026	1 155 590	(580 564)
État retenues à la source	79 790	419 047	(339 257)
État, FODEC	101	32 860	(32 759)
TCL	150	21 869	(21 719)
État, droit de timbre	-	108	(108)
Créditeurs divers	3 664 954	1 545 017	2 119 938
Dividendes	2 005 961	4 268	2 001 693
C.N.S.S.	1 485 015	1 161 657	323 358
Comptes de régularisation passifs	157 179	369 442	(212 264)
Jetons de présence	8 650	8 650	-
Compte courant associés	7 150	4 268	2 882
Actionnaires opérations sur capital	1 000	1 000	-
Charges à payer	4 286 849	6 732 202	-2 445 352
Total des autres passifs courants	22 280 338	18 771 751	3 508 587

B.15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2023 à 113 090 822 DT contre 51 912 459 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Crédit de financement	70 432 935	31 770 000	38 662 935
Crédit financement Export	45 173 434	13 575 000	31 598 434
Crédit financement Stock	25 259 501	18 195 000	7 064 501
Emprunt à moins d'un an	23 122 777	13 185 454	9 937 322
ATTIJARI BANK	11 253 935	7 406 715	3 847 220
AB	5 475 450	3 158 119	2 317 330
BT	4 202 916	-	4 202 916
BIAT	1 790 476	761 905	1 028 571
UBCI	400 000	800 000	(400 000)
U.I.B	-	1 058 716	(1 058 716)
Intérêts courus sur crédits	1 569 451	2 433 539	(864 088)
AB	742 740	481 735	261 005
ATTIJARI BANK	435 013	595 666	(160 653)
BIAT	197 615	624 428	(426 813)
UBCI	123 674	147 953	(24 279)
BT	70 408	570 338	(499 930)
UIB	-	13 419	(13 419)
Banques	17 965 659	4 523 466	14 442 194
ATTIJARI-BANK	3 973 346	232 766	3 740 580
U.B.C.I	4 380 194	-	4 380 194
BT	3 261 863	48 608	3 213 255
Amen Bank	3 105 676	1 822 645	1 283 031
B.I.AT	2 402 139	2 399 006	3 133
ATB	826 503	8 675	817 828
B.N.A	12 165	11 764	401
S.T.B	3 707	-	3 707
BANQUE ZITOUNA	65	-	65
Total	113 090 822	51 912 459	61 178 364

III.3. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 262 355 892 DT au cours de l'exercice 2023 contre 156 191 940 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Chiffre d'affaires Export	197 677 554	93 114 906	104 562 648
Chiffre d'affaires Local	64 678 337	63 077 034	1 601 303
Total	262 355 892	156 191 940	106 163 952

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 5 464 586 DT au cours de l'exercice 2023 contre 177 331 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Autres Produits Locaux	5 129 379	3 985 435	1 143 944
Résorption subvention d'investissement	66 002	191 896	(125 894)
Autres produits export	198 102	-	198 102
Subventions d'exploitation	71 103	-	71 103
Total	5 464 586	4 177 331	1 287 255

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 141 301 984 DT au cours de l'exercice 2023 contre 72 597 617 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Matière première	63 891 516	30 345 175	33 546 340
Stock initial	8 200 282	1 199 388	7 000 894
Achat MP	62 531 606	37 346 069	25 185 537
Stock final	(6 840 373)	(8 200 282)	1 359 909
Matière consommable	20 133 456	10 869 812	9 263 643
Stock initial	25 152 426	18 685 559	6 466 867
Achat MC	33 811 803	17 336 679	16 475 124
Stock final	(38 830 773)	(25 152 426)	(13 678 347)
Emballage	11 535 010	7 230 447	4 304 563
Stock initial	1 585 072	1 370 588	214 484
Achat EM	11 946 074	7 444 931	4 501 143
Stock final	(1 996 136)	(1 585 072)	(411 064)
Palette	7 791 569	3 827 445	3 964 124
Stock initial	2 758 494	2 904 863	(146 369)
Achat Palette	6 262 534	3 681 076	2 581 458
Stock final	(1 229 459)	(2 758 494)	1 529 035
Energie	37 794 420	20 324 731	17 469 689
Gaz	23 234 369	12 941 210	10 293 159
Electricité	13 764 146	7 214 495	6 549 651
Eau	270 927	144 712	126 215
Gasoil	524 977	24 312	500 664
Marchandises	156 013	6	156 007
Total	141 301 984	72 597 617	68 704 367

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 21 694 368 DT au cours de l'exercice 2023 contre 15 505 336 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Salaires & Appointements	16 908 387	12 612 789	4 295 598
Charges Patronales	4 785 981	2 892 547	1 893 434
Total	21 694 368	15 505 336	6 189 032

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 28 601 998 DT au cours de l'exercice 2023 contre 12 238 664 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	19 770 472	9 552 666	10 217 806
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 066 554	588 048	2 478 506
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	2 689 325	429 861	2 259 464
Dotations aux provisions autres actifs courants	1 205 505	402 212	803 293
Dotations aux provisions stocks	1 825 288	2 179 603	(354 315)
Dotations aux provisions pour dépréciation des placements	750 000	-	750 000
Dotations aux provisions pour risques et charge	258 521	-	258 521
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	138 058	-	138 058
Reprises sur Provisions	(1 101 725)	(913 726)	(187 999)
Total	28 601 998	12 238 664	16 363 334

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 26 468 185 DT au cours de l'exercice 2023 contre 12 561 289 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Transports	11 737 399	7 481 429	4 255 970
Honoraires	2 646 215	1 350 528	1 295 687
Entretiens et réparations	1 375 457	1 012 770	362 687
Autres charges	944 979	314 555	630 424
Réceptions et missions	906 308	401 636	504 672
Assistances	1 186 125	392 016	794 109
Sous-traitance	4 101 089	369 144	3 731 945
Assurances	579 235	325 849	253 386
Impôts et taxes	1 202 979	298 243	904 736
Locations	664 251	243 407	420 844
Frais bancaires	968 896	165 034	803 862
Jetons de présence	82 817	112 500	-29 683
Télécommunications	72 434	94 178	-21 744
Total	26 468 185	12 561 289	13 906 896

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 23 859 054 DT au cours de l'exercice 2023 contre 023 671 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit : 7

Désignation	2023	2022	Variation
Intérêts des emprunts	18 639 220	4 574 893	14 064 327
Intérêts Opérations de financement	3 359 234	1 810 405	1 548 829
Frais d'escompte	880 396	696 323	184 073
Intérêts des comptes courants	893 255	47 927	845 328
Différence de change	140 407	(105 877)	246 284
Produits financiers	(53 458)	-	(53 458)
Total	23 859 054	7 023 671	16 835 383

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 3 395 523 DT au cours de l'exercice 2023 contre 21 229 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Gains sur éléments non récurrents	3 395 524	21 229	3 374 293
Total	3 395 524	21 229	3 374 293

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 647 571 DT au cours de l'exercice 2023 contre 60 608 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Pertes exceptionnelles	647 571	60 608	586 963
Total	647 571	60 608	586 963

III.4. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2023	2022	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	19 770 472	9 552 666	10 217 806
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 066 554	588 048	2 478 506
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	2 689 325	429 861	2 259 464
Dotations aux provisions sur stocks	1 825 288	2 179 603	(1 456 040)
Dotations aux provisions autres actifs courants	1 205 505	402 212	1 553 293
Dotations aux provisions pour dépréciation des placements	750 000	-	750 000
Dotations aux provisions pour risques et charge	258 521	-	258 521
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	138 058	-	138 058
Reprises sur Provisions	(1 101 725)	(913 726)	913 726
Total	28 601 998	12 238 664	16 363 334

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2023 (a)	31/12/2022 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	97 374 960	49 704 022	(47 670 938)
Créances clients	61 692 881	30 971 777	(30 721 104)
Autres actifs	69 436 014	27 935 468	(41 500 546)
Total	228 503 855	108 611 267	(119 892 588)

F.3. Variation des passifs

Désignation	31/12/2023 (a)	31/12/2022 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs et autres dettes	80 133 634	72 315 387	7 818 247
Total	80 133 634	72 315 387	7 818 247

F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(29 370 414)	(64 775 743)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(68 437)	-
Total	(29 438 851)	(64 775 743)

F.5. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Compte placement SOTUVER S.A.	35 650 000	48 650 000	(13 000 000)
Compte placement SGI	20 500 000	20 500 000	-
Comptes courants bancaires débiteurs SOTUVER S.A.	2 166 239	11 604 876	(9 438 638)
Comptes courants bancaires débiteurs SGI	1 225 748	2 346	1 223 402
Comptes courants bancaires débiteurs SVT	1 135	27 541	(26 407)
Comptes courants bancaires débiteurs ADV	111 666	118 622	(6 956)
Comptes courants bancaires débiteurs VETRO MEDITERRANEO	9 994	40 970	(30 976)
Caisse SOTUVER S.A.	6 144	2 994	3 150
Caisse SVT	131	2 897	(2 766)
Caisse ADV	782	4 657	(3 875)
Caisse SGI	7 110	-	7 110
Comptes courants bancaires créditeurs SVT	(733 855)	-	(733 855)
Comptes courants bancaires créditeurs SOTUVER S.A.	(6 076 148)	(1 556 435)	(4 519 713)
Comptes courants bancaires créditeurs SGI	(11 155 657)	(2 966 273)	(8 189 383)
Comptes courants bancaires créditeurs VETRO MEDITERRANEO	-	(758)	758
Total	41 713 289	76 431 438	(34 718 149)

IV. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

Les engagements hors bilan du groupe « SOTUVER » se détaillent comme suit :

IV.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIÉTÉ « SOTUVER SA »

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Owest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds. Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement a été accordé pour la société « SOTUVER » vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 12 800 000 DT.

B- Caution solidaire

Au 31 décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2023.

Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2023.

C- Crédits

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 81 000 000 DT, dont 55 049 703 DT restant dû au 31 Décembre 2023. Et se détaillent comme suit :

Banque	Principal Crédit (en DT)	Principal restant dû (en DT)
Attijari Bank	40 200 000	25 205 863
Amen Bank	20 000 000	16 453 365
UBCT	14 000 000	10 400 000
Banque de Tunisie	2 800 000	2 800 000
BIAT	4 000 000	190 476
Total	81 000 000	55 049 704

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 10 646 221 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant (en DT)
ATTIJARI Banque	3 216 845
Amen Bank	2 531 866
BIAT	2 251 939
Banque de Tunisie	1 646 255
UBCI	999 315
Total	10 646 220

E- Autres engagements

Banque	Engagement	Montant en devise de l'engagement
UBCI	Confirmation lettre de crédit	3 755 968 DT
	Cautions et garantie de marchés	140 604 DT
Banque de Tunisie	Crédit non immobilisable	1 216 199 DT
Attijari Bank	Crédit Documentaire	8 332 086 DT
UIB	Crédit Documentaire	588 420 DT
BH Bank	Crédit Documentaire	480 068 DT
BIAT	Engagement par signature en Euro	110 000 Euro

IV.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIÉTÉ « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI)

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

1/ Attijari Bank : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, un crédit auprès de Attijari Bank pour un montant de 20 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

2/ Banque de Tunisie : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021 et 2022, un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 25 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

3/ Amen Bank : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, 2022 et 2023, des crédits auprès de l'Amen Bank pour un montant global de 40 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

4/ BIAT : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2022, un crédit auprès de la BIAT pour un montant global de 20 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

IV.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIÉTÉ « SABLES VERRIERS DE TUNISIE » (SVT) :

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

	Montant
Engagements donnés (Garanties réelles) :	
- Nantissement Du Matériel Attijari Bank	4 575 000
Engagements reçus (Garanties) :	
- Cautions	4 575 000

V. NOTE RELATIVE AU RESULTAT PAR ACTION DU GROUPE

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Résultat Net	46 641 768	29 905 517
Nombre d'action (*)	39 254 475	33 215 325
Résultat par action	1,188	0,900

(*) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022 a décidé l'augmentation du capital social de la société pour le porter à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1er janvier 2023.

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 17 Mai 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.



**ORDRE DU JOUR & PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 20 Juin 2024 à 10h

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2023.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2023 et approbation des états financiers individuels définitifs.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2023 et approbation des états financiers définitifs.
- 4- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 5- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2023
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2023.
- 7- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- 8- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 9- Nomination ou renouvellement des membres du conseil d'administration pour les exercices 2024, 2025 et 2026
- 10- Nomination ou renouvellement de deux administrateurs indépendants pour les exercices 2024, 2025 et 2026.
- 11- Pouvoirs en vue de formalités

Projet de résolutions ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

20 Juin 2024

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels, tels que présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers du Groupe SOTUVER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et après lecture du rapport des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers consolidés, tels que présentés par le Conseil d'Administration

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions et opérations dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2023.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2023 tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Résultat de l'exercice 2023	38 191 627,328
Résultats reportés antérieurs	34 544 684,786
Bénéfice distribuable	72 736 312,114
Dividendes	21 589 961,250
Résultats reportés (report à nouveau)	51 146 350,864

Les dividendes de l'exercice 2023 sont ainsi fixés à 550 millimes par action de nominal de 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2023 à soixante-dix mille (70 000) dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2023 à sept mille dinars par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième Résolution

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des membres du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat des Administrateurs suivants pour une période de 3 ans, Le mandat des Administrateurs qui viennent d'être élus viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2026 :

- Mr. Yahia BAYAHI
- Mr. Taieb BAYAHI
- Mr. Tahar BAYAHI
- La Société CFI – Représentée par Mr.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Dixième Résolution

Conformément aux dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10/03/2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat de Monsieur **Abdelaziz RASSAA** en qualité d'administrateur indépendant pour une période de trois (3) ans, couvrant les exercices 2024, 2025 et 2026, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale annuelle de la société statuant sur les états financiers de l'exercice 2026.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ainsi qu'à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à